



*Secrétariat général du CRIES*  
*INSEE DR d'Île-de-France*  
*1, rue Stephenson - 78180 Montigny-le-Bretonneux*  
*J. LIENHARDT - 01 30 96 92 10 - jean.lienhardt@insee.fr*  
*M. SAUL - 01 30 96 90 70 - monique.saul@insee.fr*  
*Fax : 01 30 96 92 35*  
*Site internet du CRIES : [www.cries-idf.fr](http://www.cries-idf.fr)*

# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE PLENIERE**

## **DU 10 OCTOBRE 2014**

**CRIES de la Région Île-de-France**

*Les secrétaires généraux du CRIES*  
*Éric Gillet et Jean Lienhardt*

## SOMMAIRE

### Ouverture de la séance

- Intervention de M. Forti, Président du CRIES page 4  
Intervention de Mme Lagarde, Vice-présidente du CRIES page 4

### Programme

1. Bilan de l'activité du CRIES 2013-2014 page 6
2. Présentation de la conjoncture francilienne
- 2.1 Point sur la conjoncture francilienne page 8
- 2.2 Point sur les travaux confiés à l'OFCE liés à la construction  
d'un indicateur régional avancé de conjoncture page 11
3. Les sans-domiciles et l'hébergement
- 3.1 Présentation des résultats de l'enquête dite "Sans-domicile"  
de 2012 dans l'agglomération parisienne page 21
- 3.2 La politique d'hébergement en Île-de-France page 26
4. La nouvelle stratégie d'action régionale d'Île-de-France page 33
5. Programme de travail du CRIES 2014-2015 page 39

### Clôture

- Intervention de M. Forti page 41

### Annexes

page 42

## ***Interventions***

*Eric FORTI, président du CRIES d'Île-de-France*

*Sylvie LAGARDE, vice-présidente du CRIES d'Île-de-France  
et directrice régionale de l'Insee Île-de-France*

*Jean LIENHARDT, secrétaire général du CRIES,  
direction régionale de l'Insee Île-de-France*

*Florence REY, service « Prospective et évaluation » de l'unité développement  
du Conseil Régional d'Île-de-France*

*Hervé PELERAUX, économiste à l'OFCE, département analyse et prévision*

*Jessica LABRADOR, chargée d'études à l'INSEE d'Île-de-France*

*Catherine WINTGENS, chef du service des Observatoires, des études et de l'évaluation  
à la DRIHL Île-de-France*

*Patrick HERNANDEZ, chef du service des études et de la diffusion de l'INSEE Île-de-France*

## Assemblée plénière du CRIES du 10 octobre 2014

### Ouverture de la séance

#### Intervention de **Éric FORTI**, Président du CRIES

Je vous remercie d'avoir accepté de participer, nombreuses et nombreux, à notre assemblée plénière du CRIES.

Madame la Vice-présidente Sylvie Lagarde, Mesdames, Messieurs, chers amis, je souhaite la bienvenue à ceux qui nous ont rejoint pour participer à ce moment traditionnel de notre structure qu'est l'assemblée plénière.

Vous me permettrez, avant tout, de souhaiter un prompt rétablissement à Jean-Louis Girodot, aujourd'hui Président du Conseil Économique, Social et Environnemental Régional : le Ceser. Mais l'année dernière encore, à cette même place, il était Président du Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale, le CRIES. Je lui ai succédé l'an dernier. Je sais qu'il va beaucoup mieux, mais suite à des soucis de santé assez importants il prend le temps de recouvrer son dynamisme. Soyez assurés qu'il est présent par la pensée, lui qui a présidé aux destinées du CRIES pendant de très nombreuses années. Il aurait dû faire ce discours d'accueil et j'essaie de le remplacer.

Chaque année, cette assemblée plénière est un moment de respiration et de réflexion collective sur notre travail au sein du CRIES, un opportun retour sur les travaux de l'année passée à travers le bilan d'activité 2013 - 2014 que nous livrera le co-secrétaire général Jean Lienhardt. C'est aussi le temps de faire une prospective sur les travaux de l'année à venir, les journées d'information, les rencontres de 2015, et tout un tas d'autres événements que nous programmons. Nous étudierons, en déroulant l'ordre du jour, les pistes de travail que nous propose le bureau du CRIES pour l'année à venir.

Coordonner l'information sur la situation économique et sociale de la région Île-de-France, organiser la stratégie de diffusion de ces informations aux acteurs publics et privés franciliens, est particulièrement important dans le contexte délicat que traverse notre pays et notre territoire francilien. Le partenariat État-Région porté par l'Insee Île-de-France et le Ceser Île-de-France, qui sont les structures fondatrices du CRIES, font vivre le CRIES. Et c'est donc ce partenariat qui est jugé essentiel au sein du CRIES dans cette conjoncture particulière. Mesurer pour comprendre et accompagner les politiques publiques en conséquence est notre objectif général et participe des travaux que nous allons conduire ensemble tout au fil de l'année qui s'annonce.

Je laisse sans plus tarder la parole à Sylvie Lagarde, Vice-présidente du CRIES, directrice de l'Insee Île-de-France, qui va vous présenter en détail le programme de cet après-midi qui, comme à l'accoutumée dans nos journées, est très dense.

Je vous remercie encore de votre participation active et nous souhaite à toutes et à tous d'excellents travaux pour cet après-midi.

#### Intervention de **Sylvie LAGARDE**, Vice-présidente du CRIES

Merci bien.

Effectivement, comme l'a dit Éric Forti, cette assemblée plénière est l'occasion pour nous de faire le bilan de l'année écoulée et de nous projeter dans l'avenir.

L'année écoulée a été riche en événements divers sur des contenus très différents : de la nouvelle définition des entreprises à la pauvreté en Île-de-France en passant par les entreprises de taille intermédiaire : des sujets de la sphère économique, mais aussi sociale, en gardant

toujours en tête la spécificité du CRIES qui est d'aborder les thématiques d'informations économiques et sociales franciliennes, mais en pointant systématiquement les questions de définitions, de concepts, de mesures ou encore de systèmes d'information associés.

Ces réunions d'information ou ces séminaires permettent de réunir autour de la table des producteurs d'informations et des utilisateurs de l'information statistique pour échanger autour d'une même thématique, et ces débats peuvent quelquefois soulever des manques du dispositif d'information statistique que les producteurs vont ensuite chercher à combler. C'est une idée de dynamique, d'évolution de notre système d'information. Lors de ces réunions, les échanges peuvent également pointer des insuffisances ou bien la façon dont les questions sont abordées, que l'on va sans doute chercher à corriger lors de présentations ultérieures.

Justement, on va le voir aujourd'hui, lors de la journée du CRIES du mois de juin sur la pauvreté, plusieurs interlocuteurs ont soulevé la question suivante. Certes on parle de pauvreté en Île-de-France à travers des données fiscales ou sociales. Mais quelquefois un certain nombre de publics, de personnes qui sont les plus à la marge de la société, ne sont pas bien couverts par ces données fiscales ou sociales que l'on a exploitées pour appréhender la pauvreté. De la même façon, ce sont des gens qui n'habitent pas dans des ménages ordinaires, dans des logements ordinaires, et donc qui échappent à un certain nombre d'enquêtes et qu'il nous faut donc appréhender d'une autre façon. Ainsi aujourd'hui on va notamment revenir sur les sans-domicile, en complémentarité de la séance du mois de juin sur la pauvreté, pour donner une visibilité à ces populations qui peuvent échapper à un certain nombre de statistiques habituelles que l'on a pu vous présenter lors de cette journée pauvreté.

Une autre question évoquée lors de cette journée "pauvreté" : les personnes qui ne font pas valoir leurs droits en matière notamment d'allocations sociales - je pense par exemple au RSA. Ce sont aussi des personnes qui peuvent échapper à nos statistiques qui viennent s'appuyer sur des données de prestations. Là encore c'est un sujet sur lequel on va essayer d'avancer dans une rencontre ultérieure. Jean Lienhardt y reviendra un peu plus tard. Il est prévu dans l'année une rencontre du CRIES pour appréhender ces questions de non-recours aux droits qui peuvent échapper à la statistique habituelle.

Pour ce qui est de la journée d'aujourd'hui j'ai parlé des sans-domicile, avec une présentation par Jessica Labrador de l'Insee Île-de-France qui présentera les résultats de l'enquête « Sans-domicile » de 2012. Puis on aura également une approche sur la politique d'hébergement en Île-de-France par Catherine Wintgens de la DRHIL Île-de-France, qui abordera ce sujet en complémentarité de la journée "pauvreté" du mois de juin.

Parmi les autres points, on aura une présentation de la conjoncture francilienne dans un climat qui, on le sait, est un peu morose. On est un peu en calme plat au niveau de la conjoncture nationale, mais aussi de la conjoncture francilienne, ce qui du coup rend l'exercice de conjoncture pas forcément évident parce qu'on est dans le monde des signaux très faibles depuis deux à trois ans, ce qui ne facilite pas la lecture des évolutions d'un trimestre à l'autre. A l'occasion de ce point de présentation de la conjoncture francilienne, on reviendra sur un sujet que l'on vous avait présenté il y a deux ans à cette même assemblée plénière, qui était une réflexion lancée sous l'égide du Conseil régional par l'OFCE sur la construction d'un indicateur régional avancé de conjoncture, ou du moins un essai de trimestrialisation du PIB régional à partir d'indicateurs infra-annuels économiques que l'on observe par ailleurs. Aujourd'hui, ce sera l'occasion de faire le point sur les travaux qui ont été menés par l'OFCE sur ce sujet important. On rêverait tous d'avoir effectivement un indicateur de croissance francilienne trimestriel qui permettrait d'aborder le sujet conjoncturel plus facilement. Il y a d'autres régions qui ont travaillé sur ce sujet, notamment Rhône-Alpes, sachant qu'il est loin d'être simple. Nous écouterons donc Hervé Péléraux de l'OFCE qui nous présentera les résultats de son travail.

Et pour terminer, on a trouvé intéressant de vous présenter, du côté de la direction régionale de l'Insee, la réflexion menée sur notre stratégie d'action régionale à la DR, sa démarche de construction, les problématiques et les thématiques sur lesquelles on souhaite travailler avec vous dans les années à venir, en lien avec nos investissements, en partenariat avec vous tous. En

fait, il ne s'agit pas d'une nouvelle stratégie d'action régionale comme cela est indiqué dans l'ordre du jour. Il s'agit plutôt d'explicitier devant l'ensemble de nos partenaires cette stratégie, en tenant compte de quelques inflexions qui ont été impulsées aussi au niveau national de l'Insee par le département de l'action régionale.

Sans plus attendre, je vais laisser la parole à Jean pour un bilan détaillé de l'activité du CRIES sur l'année écoulée.

## 1. Bilan de l'activité du CRIES (2013-2014)

**Jean LIENHARDT :**

Merci. Comme vous l'avez entendu, beaucoup de choses vont suivre. Donc je vais faire un bilan très rapide.

À côté des missions qu'a rappelées le Président Forti, il y en a une qui incombe au CRIES : faire se réunir des gens sur les principes d'extension de certaines enquêtes quand elles ont un intérêt au niveau régional. L'année dernière il n'y a pas eu grand chose. On aurait pu faire quelque-chose sur la cohorte SINE. Mais les partenaires traditionnels qui sont la CCI, l'IAU, l'Insee, ne l'ont pas trouvé utile. Et on n'a pas eu d'autres opportunités. J'espère qu'on aura plus d'occasions l'année prochaine. Mais les temps sont durs et ces démarches demandent de l'argent.

Alors, ce qu'on a fait depuis un an, pour être plus concret en positif

En décembre 2013, on a organisé une demi-journée d'échanges sur la définition de l'entreprise. Au CRIES, il y a deux mondes dans la statistique : il y a le monde du social, et il y a le monde de l'entreprise, et puis au milieu il y a l'emploi qui fait partie un peu des deux mondes. Le monde de l'entreprise en tant qu'unité statistique d'information, pour parler du développement économique c'est un champ un peu délicat, qui n'est pas facilement régionalisable. On a donc essayé de faire quelque chose d'un peu concret là dessus. Le prétexte était les conséquences du décret de décembre 2008. Il y a eu un décret en 2008 qui a changé la définition de l'entreprise, ou plutôt qui nous oblige maintenant à mettre en œuvre une définition qui est consensuelle au niveau européen et qui date déjà d'une quinzaine d'années, ce qu'on ne faisait pas réellement. Donc on a essayé de dérouler ce décret, les conséquences. Il y a deux choses : la définition proprement dite et des questions de catégories - on a créé les ETI à cette occasion en décembre 2008. On a donc déroulé ce petit topique : pourquoi une définition, l'entreprise et le lien avec le territoire, qu'est-ce qu'une entreprise régionale ; on a eu aussi des contributions sur la description du système productif au niveau régional et local, sur les outils de la statistique qui aident à construire cette description, et sur les conséquences du changement de définition, notamment en matière de profilage. Tout cela était assez nouveau au sein du CRIES. On n'en avait pas parlé depuis que les choses s'étaient mises en place avec les réformes de 2008. Tous les diaporamas et le dossier figurent sur le site du CRIES et sont toujours accessibles. Ce qui est bien sur le site du CRIES c'est qu'on met des documents que l'on ne détruit jamais. Vous avez ainsi 20 ans d'histoire, 25 ans d'histoire pour ceux qui veulent regarder ça d'un peu plus près.

Sur la création des entreprises de taille intermédiaire, on avait juste brossé un discours expliquant comment on en était arrivé là. On a estimé utile d'y revenir de façon un peu plus complète en avril 2014. Là on a fait un travail en trois ou quatre contributions avec un panorama des entreprises. On a montré un peu plus le dispositif d'observation tel qu'il a été adapté après la création de ces nouvelles tailles. Je vous rappelle que ces ETI ont été constituées pour une grande partie à la demande légitime et étayée des entreprises qui estiment que -c'est un discours

qu'on tient en France maintenant depuis quelques années- autant la France est bien pourvue de très grands groupes nationaux et, voire, internationaux, autant le système productif de petite gamme est bien dense, mais autant dans les niveaux intermédiaires on n'a pas ce qu'il faut, et donc ces ETI permettent de mettre le doigt où ça fait mal, d'où la création de cette taille. Cela dit, une fois qu'on a dit cela, il faut observer. Puis on se demande aussi si on peut décliner une conjoncture spécifique de ces types d'entreprises. Ce n'est pas évident. On a essayé de montrer qu'il y avait des éléments pour le faire. Il y a des points d'interrogation. Des points d'interrogation, ça veut dire que les gens se posent des questions. Au CRIES on essaie de faire en sorte que les gens se posent des questions et les questions on les pose en général aux chercheurs, c'est à dire qu'on essaie de sortir du monde de la statistique ; on fait parler des gens de l'extérieur. C'est ce qu'on avait fait pour les ETI. Et puis, on avait pris l'occasion de faire parler le Ceser sur un rapport qui venait tout juste de sortir il y a quelques mois sur les ETI franciliennes. Voilà, ce zoom sur les ETI nous a pris une demi-journée en avril. Là aussi les diaporamas se trouvent sur le site du CRIES.

Alors, plus compliqué à monter et avec un peu plus de travail, c'est cette rencontre sur les statistiques de la pauvreté. Il y a des prétextes à cette réunion qui a été montée en juin dernier. D'abord l'arrivée à maturation d'un ensemble de travaux régionaux et plurirégionaux. Le CRIES est aussi l'occasion de faire la promotion de travaux un peu innovants et qui sont frais. C'était le cas à l'époque. Souvenez-vous, ça date déjà d'un an, on était en pleine loi sur les nouveaux quartiers de la politique de la ville. On a eu à l'époque une description assez complète de ce qui n'était encore pas réglé, mais qui était déjà bien avancé. Et puis on a profité de cette occasion pour faire la promotion d'un nouvel outil qui va devenir rapidement incontournable et qu'on appelle Filosofi : fichier, "lo" pour localisation, "so" pour social, et "fi" pour fiscal. Cet outil évoluera peut-être un peu en qualité mais, en terme de structure, il ne bougera plus beaucoup. Il remplace à peu près tout ce qu'on utilisait jusqu'à maintenant pour faire des études sur les données sociales ou fiscales, mais pas les deux en même temps, au niveau local. Donc on en a fait la promotion. Et puis il se trouve qu'on vient de sortir des outils d'information pour expliquer ou expliciter la mesure de la pauvreté. Ça rentre bien dans le sujet, c'est tout frais, ça date d'une quinzaine de jours sur Insee.fr. Donc je vous y renvoie. Tous ceux qui étaient à la rencontre de juin dernier peuvent compléter leur information à partir de ce travail. Voilà, donc quand on fait ce genre de chose, on est amené à faire une contribution à caractère pédagogique en revenant un peu sur les concepts. La pauvreté, c'est compliqué à mesurer. On nous a expliqué les diverses approches statistiques, les disparités régionales de la pauvreté, ce qui a introduit la séance. Puis on a déroulé les outils, on a donné une photographie de la pauvreté en Île-de-France et des témoins sont intervenus. Il y avait beaucoup de témoins : des locaux, des régionaux, le monde associatif. Je crois que les interventions des uns et des autres ont été fort appréciées, notamment la toute dernière, et je remercie les gens qui avaient contribué à cette rencontre d'avoir apporté tant de précisions et d'intérêt à cette affaire. Toutes les contributions de la rencontre sont sur le site de CRIES. Là, pour le compte, vous pouvez disposer aussi d'un document construit des actes rédigés, alors que pour les autres rencontres ne sont publiés que les diaporamas. On ne l'a pas encore fait mais là je vais le faire, je dois remercier la personne qui a essentiellement travaillé avec moi sur cette affaire toute l'année passée : Françoise Beaufils qui a quitté le CRIES et qui a rejoint la Direction Générale, et puis accueillir la personne qui la remplace (tu ne la remplaces pas car personne est remplaçable), qui va faire ce travail pendant quelques temps j'espère, qui s'appelle Monique Saul, et avec qui vous avez eu à faire pour les invitations notamment.

Et pour terminer, les "marronniers".

Ce qui revient un peu tous les ans : notre assemblée plénière. Ce travail sur les indicateurs conjoncturels qui a surtout été piloté par le Conseil régional jusqu'à maintenant, et dont on va avoir un peu le terme d'une certaine manière. Les gens qui travaillent dessus y travaillent depuis

plusieurs mois, voire au-delà. Donc même du temps du prédécesseur de Monsieur Mulo, on était déjà sur ces questions. On va nous apprendre jusqu'où on peut aller dans ce domaine. S'il y a des retombées, on verra plus tard comment rebondir, mais pour l'instant on attendra vos réactions sur le sujet.

Nous faisons tous les ans une synthèse des programmes de travail des membres du CRIES. Il y a un exemplaire de cette synthèse. C'est un peu compliqué à monter. Il s'agit d'une synthèse avec les filtres statistiques économiques et sociaux. Bien sûr on ne demande pas aux gens de décrire la totalité de leurs travaux, notamment les travaux à caractère opérationnel. Ce n'est pas toujours facile à faire parce que certains organismes font beaucoup de choses mais ne pensent pas à faire une programmation. Donc on leur demande un effort particulier pour nous mettre noir sur blanc ce filtre études et statistiques. Un exemple de ces programmes de travail, de la DRIHL, sera présenté tout à l'heure par Madame Wintgens.

On met à jour le site du CRIES et on réunit le bureau tous les deux mois : on a un bureau le 5 novembre 2014.

Voilà notre bilan. Je reviendrai tout à l'heure sur le mode de fonctionnement du CRIES et sur les perspectives pour l'année à venir. Je vous remercie.

Je peux répondre éventuellement à des questions s'il y en a.

**Éric FORTI :** Merci Jean pour cette présentation précise et claire. Vous avez peut-être des demandes de précisions, des remarques ou des réactions suite à la présentation de ce bilan 2013-2014. Je voulais juste vous préciser que nos échanges sont enregistrés. Du coup je vous demande de vous présenter et de dire de quel organisme vous êtes représentant avant d'engager quelques questions ou expressions que ce soient. Des questions sur ce bilan, des remarques ? Bien. Les choses sont clairement posées. Nous enchaînons sur cet ordre du jour par la présentation de la conjoncture francilienne. Madame Florence Rey, si vous voulez bien vous rendre à la tribune.

## **2. Présentation de la conjoncture francilienne**

### **2.1 Point sur la conjoncture francilienne**

**Florence REY :**

Bonjour,

J'ai choisi de vous présenter plusieurs graphiques issus d'un document un peu plus conséquent et qui sera mis en ligne sur le site du CRIES. Il est en cours de relecture.

L'objectif est de vous présenter, à partir des données des producteurs nationaux ou internationaux, les principaux traits de la conjoncture actuelle.

➤ 1<sup>er</sup> graphique un peu général. C'est le graphique de la croissance mondiale qui s'est repliée progressivement en 2013 - 2014 sur sa moyenne de longue période : un peu plus de 3% en 2014, avec deux forces qui pèsent sur une reprise plus forte. Pourtant le FMI annonce une reprise plus forte de la croissance mondiale, mais ce serait pour 2015. Donc, deux forces qui pèsent : c'est d'une part les émergents qui s'ajustent à une croissance plus basse, et la zone Euro qui a une croissance relativement faible.

➤ Un peu plus en détail : les croissances de différents pays. Il y a des croissances relativement divergentes. On a d'une part les États-Unis où la croissance se consolide ; on devrait arriver à plus de 2% cette année. On a le Royaume-Uni qui a aussi une croissance assez importante. Et puis on a des pays qui montrent des signes de faiblesse : la Chine qui ralentit progressivement ; le Brésil qui est désormais en récession, mais qui est quand même la 7<sup>ème</sup> économie mondiale ; le Japon qui a plongé au 2<sup>ème</sup> trimestre - mais on espère que c'est ponctuel parce que c'est lié à



l'augmentation de trois points de TVA au 1<sup>er</sup> avril ; et effectivement la zone Euro dont la croissance est très faible : elle est au niveau de zéro au 2<sup>ème</sup> trimestre.

Aujourd'hui les indices PMI des directeurs d'achat au niveau de la zone Euro peuvent faire penser que la croissance ne serait pas beaucoup plus forte pour le trimestre qui vient. Il y a quand même quelques facteurs qui sont plus favorables à la reprise. C'est la dépréciation de l'euro qui commence à être relativement forte. Il peut aussi y avoir une réduction des freins budgétaires dans certains pays, des taux d'intérêt qui sont au plancher avec la politique de la Banque Centrale Européenne, et des cours des matières premières qui sont pour l'instant relativement contrôlés.

➤ Dans le même état d'esprit : le marché du travail. Le panorama global s'éclaircit quelque peu. Mais là aussi on a de fortes divergences dans l'évolution des taux de chômage. Dans les économies développées, les taux de chômage de certains pays diminuent, depuis même 2011 pour quelques-uns, mais pas pour d'autres. La zone Euro est bien au-dessus des niveaux d'avant-crise. La France baisse très faiblement alors qu'au Japon on est quasiment dans une situation de plein emploi. Au sein de la zone Euro, il y a aussi des différences. Des pays ont des taux de chômage relativement faibles : l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse. Même si le chômage commence à reculer en Grèce et en Espagne, on est au-dessus de 25%. La zone Euro correspond donc à une synthèse générale.

➤ La France. Je n'ai pas indiqué le PIB, mais le climat des affaires. La France a évité le retour en récession après le rebond de 2010 mais la croissance est faible : elle est de 0,4% en 2012-2013 et certainement, d'après les anticipations, en 2014. L'Insee parle de reprise différée ; certains disent "on est en attente de reprise". Le climat des affaires laisse quand même penser que l'activité est relativement en berne. On voit bien qu'elle est bloquée sous la moyenne de longue période qui est 100. Tous les secteurs d'activité sont bien au-dessous de 100 depuis 2011. Il y avait un début de reprise au début de l'année. Notamment l'industrie avait réussi à dépasser la moyenne de long terme, mais c'était le seul secteur. Et de toute façon on replonge depuis, avec une remarque au passage : le bâtiment est plus bas que le climat des affaires, et est plus faible que ce qu'il était en 2009 ; je crois que c'est le plus bas depuis 1997.

#### ***En Île-de-France***

➤ L'industrie. Les données proviennent de l'enquête « Conjoncture auprès des entreprises » de la Banque de France. La production semble beaucoup mieux orientée. Elle se serait redressée en tout cas cet été, même si il y a une petite prévision d'évolution négative pour le mois de septembre. Mais les entreprises anticipent parfois une baisse alors que par la suite l'activité s'avère plutôt positive. Cependant le climat des affaires est quand même relativement dégradé. On est en dessous de la moyenne de long terme depuis deux ans dans l'industrie en Île-de-France.

➤ Les services. L'activité évoluerait de façon positive. Cette hausse continuera à court terme. Là aussi, en terme de climat des affaires, et non pas en terme d'activité prévue, le climat des affaires est en dessous de sa moyenne de long terme.

➤ L'emploi. Là il y a de meilleures nouvelles. L'emploi marchand en Île-de-France résiste de façon continue, notamment par rapport à l'évolution de l'emploi en France métropolitaine. On n'a pas tout à fait retrouvé le niveau d'emploi d'avant crise, le pic d'avant crise étant 2007. Il manque 28 000 emplois à peu près. Les chiffres de l'emploi du 2<sup>ème</sup> trimestre vont bientôt sortir. Quand on regarde selon les secteurs, on a perdu beaucoup d'emplois dans l'industrie : près de 60 000 depuis 2007, alors que pour les services marchands, on a retrouvé et dépassé le niveau d'emploi d'avant crise. Là aussi il y a aussi des différences entre secteurs.

➤ Le marché du travail. Il résiste, mais il ne s'améliore pas. Il y a un certain début de baisse du taux de chômage, mais on reste à des taux relativement élevés. L'écart entre le taux de chômage français et le taux de chômage francilien demeure le même. Il est de 1,1 points. C'est en ligne avec la résistance de l'emploi salarié. Bémol quand même, on a une forte évolution de la demande d'emplois en Île-de-France qui se poursuit. On est à un rythme de plus de 6% par an. C'est loin d'être négligeable et cela a tendance à s'accélérer.

➤ La démographie des entreprises. Les créations se porteraient plutôt bien. On a une progression de la création d'entreprises en Île-de-France comme en France. Par contre, fait un

peu nouveau : on a aussi une augmentation des défaillances. C'est quelque-chose à suivre. Mais on n'est quand même pas, en terme de défaillance, au niveau de ce qui se passe en France. Donc là aussi l'Île-de-France est dans une situation privilégiée.

➤ Autre secteur : la construction et le logement. Là aussi j'ai fait des choix de graphiques. J'ai mis les permis : les logements prévus à construire. Les niveaux d'activité sont faibles au regard de l'année 2013 (64 000 permis par an, c'est faible par rapport à l'année dernière). Si on regarde sur une longue période, on est bien au-dessus de la construction prévue d'avant crise, ce qui n'est pas le cas au niveau national. Au niveau national, on est toujours dans le creux. Cette relative résistance des permis franciliens se fait dans un contexte national relativement dégradé. On a vu que le climat des affaires était extrêmement dégradé pour la construction. Et même si depuis deux mois c'est un peu reparti, on ne peut pas passer outre la chute des permis depuis deux ans, après le rebond. Il faut savoir aussi que, en terme de constructions, elles se traduisent moins qu'auparavant par des logements commencés. Quand on regarde les déclarations en travaux, il y a un décalage entre les constructions et les logements commencés.

➤ Et je termine sur le marché immobilier. J'ai n'ai retenu que le logement et j'ai pris les transactions parce que ce marché immobilier est relativement bloqué depuis 2012. Il est mieux orienté cette année. Là ce sont les transactions "neuf et ancien". C'est l'ancien qui a permis d'orienter un peu mieux le marché dans un contexte où les prix baissent, mais relativement faiblement au regard de la hausse qui a eu lieu depuis 2009, et aussi dans un contexte où les taux d'intérêt sont relativement faibles. On a une progression du crédit. Il n'empêche qu'on est loin de retrouver les niveaux d'avant crise en terme de transaction.

**Éric FORTI** : Je vous remercie beaucoup pour cette présentation. Je pense que cela peut susciter déjà quelques demandes de précisions. Donc la parole circule.

**Gilles JEANMOUGIN de l'Atelier, au titre du troisième collègue et au titre de la coordination régionale des associations de jeunesse - éducation populaire** : Une des questions qu'on se pose dans la période, l'analyse remarque que depuis 2011, alors que les associations créent des emplois, depuis 2011 globalement les associations perdent. Ça veut dire aussi qu'il y a une situation très hétérogène dans le monde associatif. La question c'est : est-ce que vous avez la possibilité d'avoir une vision focale sur la situation de l'emploi dans les associations de jeunesse et d'éducation populaire qui sont quand même les gros bataillons associatifs en Île-de-France ?

**Florence REY** : Là on est sur l'emploi salarié, mais oui après l'Insee, en fonction de votre secteur d'activité doit avoir des chiffres sur l'emploi associatif.

**Éric FORTI** : J'imagine que Gilles Jeanmougin parle effectivement de salariés. On ne parle pas des bénévoles qui portent les projets associatifs, qui sont inclus dans ces chiffres évidemment puisque vous êtes parties des données (Florence Rey : Oui il y a le secteur marchand). Par contre, faire un focus spécifique sur la situation des employeurs associatifs dans une conjoncture qui, on le sait, va être compliquée pour eux compte tenu de la raréfaction des budgets publics et des annonces de restructurations qui sont en cours par le gouvernement, c'est peut-être une piste de travail dont les associatifs en l'occurrence ont intérêt à s'emparer parce qu'effectivement, en gros, 5 à 6% d'après les statistiques de l'emploi en France sont portés par des associations. Or on sait que ces associations, dès lors qu'elles poursuivent un travail d'utilité sociale ou d'intérêt général, vont devoir absorber le choc de la raréfaction de ces moyens publics qui leur sont octroyés : subventions ou achats de prestations, et qu'à partir de là le modèle économique associatif français qui a peut-être permis de maintenir, voire de développer de l'emploi alors que partout ailleurs ça descendait depuis 2007, risque de subir quelques contrecoups dans son développement tel que nous l'avons connu ces dernières années. Mais je suppose que c'est un travail très particulier sur lequel les services dans lesquels vous travaillez, Madame, ne se sont pas forcément prioritairement penchés.

**Florence REY** : Là sur les données conjoncturelles infra-annuelles, on est sur des secteurs relativement agrégés. Donc on ne pourra pas forcément isoler l'emploi associatif. Mais sur des données annuelles, je pense que oui.

**Éric FORTI** : D'autres questions ? Jean, tu as la parole.

**Jean LIENHARDT** : Vous avez essentiellement commenté le climat des affaires. Mais vous n'avez pas un graphique avec le climat et le PIB ?

**Florence REY** : Ils ne sont pas sur le même, non. Le climat des affaires donne des éléments un peu plus avancés parce qu'on a les chiffres sur septembre. Donc C'est sur le troisième trimestre. C'était l'intérêt.

**Jean LIENHARDT** : Mais ça n'est justifié que si, sur le passé, on a des choses qui se coordonnent bien. Donc implicitement vous en décidez.

**Florence REY** : En principe, oui.

**Éric FORTI** : Il y a juste sur le même sujet une petite question qui m'est venue sur le commentaire que vous avez fait sur la façon dont les chefs d'entreprises anticipent les situations et le climat des affaires. A partir de là, s'il y a une anticipation, est-ce qu'elle est prise en compte dans l'évaluation qui est donnée du climat des affaires, dans le barème que vous utilisez ?

**Florence REY** : Là c'était sur l'activité en cours. Mais on leur demande aussi comment ils anticipent l'activité et, dans mon souvenir, c'était un peu plus positif que le climat actuel.

**Kloé MASSELIER, Banque de France** : Bonjour. C'est mon service qui fait les données qu'elle a reprises sur l'activité et les prévisions. Ce qu'il faut savoir, c'est que le décalage, il peut être lié en partie au fait que les chefs d'entreprises évaluent leur activité pour le mois à venir par rapport au mois présent en terme d'activité brute alors que nous, nos données, elles sont CVS derrière. Donc, ils peuvent désaisonnaliser. Par exemple s'il y a peu d'activité au mois d'août, entre juillet et août ils vont nous dire « on prévoit une activité en baisse » alors que peut-être que ce mois d'août sera meilleur que le mois d'août de l'année précédente, et on verra une hausse. Ça peut expliquer en partie les décalages qu'on voit. Après, pour l'indicateur du climat des affaires, il est évalué sur tout un ensemble d'indicateurs qu'on demande aux chefs d'entreprises, et ça c'est factuel. Ça ne prend pas en compte les prévisions. C'est vraiment ce qui s'est passé un mois donné.

**Éric FORTI** : On va enchaîner avec le point sur les travaux confiés à l'OFCE. Monsieur Hervé Péléraux va nous présenter ce point.

## **2.2 Point sur les travaux confiés à l'OFCE liés à la construction d'un indicateur régional avancé de conjoncture**

**Hervé PÉLÉRAUX** :

Je suis Hervé Péléraux. économiste à l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques : l'OFCE, qui est un institut d'études économiques appliquées dépendant de Sciences-Po, et qui s'occupe entre autres choses, avec une forte pondération, de prévisions économiques.

Depuis une quinzaine d'années, on s'intéresse à la question des indicateurs. C'est donc à ce titre que j'ai été contacté par le Conseil régional d'Île-de-France pour envisager la construction d'un indicateur, si possible avancé, de l'activité économique en Île-de-France, en s'inspirant des travaux qui avaient déjà été menés par la région Rhône-Alpes et qui paraissaient déboucher sur des résultats opérationnels. Le Conseil régional d'Île-de-France a donc cherché un partenariat pour investiguer la question et voir si à l'échelon de la région Île-de-France on pouvait essayer de construire un outil. On avait envisagé une collaboration en deux séquences : une première année qui était une année d'exploration, de débroussaillage, d'essai de construction d'outil, avec un verdict rendu à la fin de cette première étape sur la possibilité de déboucher sur un outil opérationnel ou non ; et la deuxième étape étant constituée par une mise à jour trimestrielle de cet indicateur s'il s'avérait que la première étape était couronnée de succès.

Là je vous présente les résultats de la première étape qui, d'un commun accord avec la région Île-de-France, en l'état actuel des travaux, ne débouchera pas sur la deuxième étape. Pas mal de problèmes ont été constatés. Je vais revenir sur ces problèmes au cours de ma présentation. Ceci dit le sujet est parfaitement ouvert et je serai très heureux d'avoir des observations, des critiques, des suggestions pour essayer de faire progresser les connaissances sur ce sujet.

La première question qu'on s'est posée, c'est : quelle stratégie va-t-on élaborer ? On est parti de l'idée qu'il était plus intéressant de travailler sur le PIB, puisque c'est la seule série quantitative représentative de l'activité globale qui est disponible pour la région - il n'y a pas d'indice de production industrielle à ma connaissance. On dispose d'une ventilation de la valeur ajoutée nationale au niveau régional.

Or, en examinant ces séries de PIB, on a constaté que les PIB régionaux ne sont connus que selon une fréquence annuelle, ce qui pour l'analyse conjoncturelle est trop agrégé. L'analyse conjoncturelle est une analyse à court terme et qui s'intéresse à des événements qui surviennent en cours d'année. La fréquence annuelle efface en quelque sorte les événements qu'on cherche à repérer. Cette fréquence annuelle est une décomposition temporelle qui est relativement impropre pour l'analyse conjoncturelle dans la mesure où les cycles économiques naissent et s'éteignent à l'intérieur d'une année.

Autre inconvénient en l'état actuel de l'information statistique de l'examen des PIB régionaux, c'est que ces publications sont publiées avec beaucoup de retard par rapport à la période couverte. Je prends l'exemple des comptes pour l'année 2012 qui ont été publiés le 7 février 2014. Jusqu'au 6 février 2014, on n'avait aucune information sur l'année 2013, ni sur l'année 2012. Jusqu'au 6 février 2014, les seules informations disponibles qu'on ait sur le PIB régional c'est 2011. On voit l'intérêt d'essayer de pallier ces retards de publication, avec l'idée, si l'outil s'avère opérationnel, de construire un indicateur avancé à un horizon de un ou deux trimestres. Mais ça, c'est un peu le but ultime de la démarche. Pouvoir combler le vide d'information causé par les retards de publication des comptes nationaux serait déjà un beau résultat.

On voit ici que l'apport d'une trimestrialisation du PIB est potentiellement très important, tout comme l'est d'ailleurs la trimestrialisation du PIB national pour appréhender la conjoncture nationale. Il suffit de voir l'appétit de l'ensemble des observateurs à propos de la publication des comptes trimestriels pour se rendre compte de l'importance dans l'analyse conjoncturelle de la connaissance d'un PIB trimestriel.

Pour faire cela, on peut s'inspirer de la manière dont les comptes trimestriels nationaux sont bâtis par l'Insee, à savoir la recherche de séries infra-annuelles qui sont structurellement reliées à l'activité économique et qui sont représentatives des agrégats de comptabilité nationale. Par exemple on peut envisager la démographie des entreprises, les créations ou les défaillances d'entreprises dont on peut se dire qu'elles ont un lien avec l'activité économique (quand l'activité économique est très dynamique, on peut penser que les créations d'entreprises seront également très dynamiques et que les défaillances seront au contraire très faibles), les données de marché

du travail avec les données d'emploi, les données du chômage, les enquêtes de conjoncture dont on a parlé tout à l'heure qui sont aussi des séries infra-annuelles qui ont un lien structurel avec l'activité, le trafic aéroportuaire bien que cette idée n'ait pas débouché. On peut envisager d'utiliser ces séries qui ont d'ailleurs été présentées par Florence tout à l'heure.

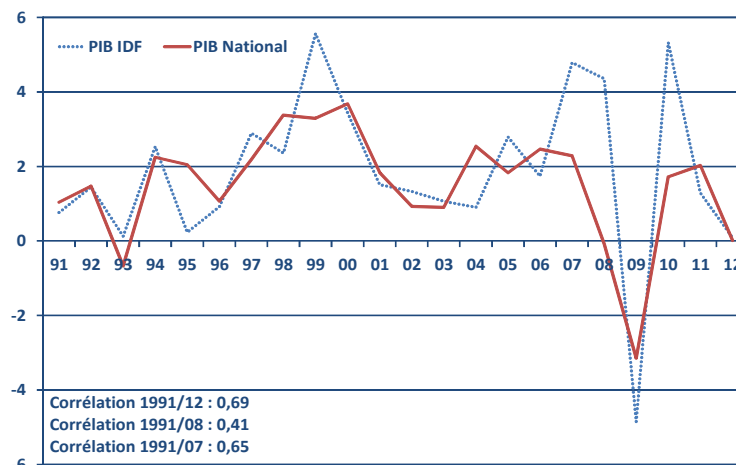
On dispose aussi d'une information trimestrielle. C'est le PIB national. Le PIB régional entre à hauteur de 30% dans le PIB national. Donc on peut se dire que dans le PIB national il y a une information trimestrielle sur le PIB régional, simplement du fait du lien comptable entre les PIB régionaux, et en l'occurrence ici le PIB de la région Île-de-France et le PIB national. Donc on pourrait se dire que le PIB national trimestriel dépend à hauteur de 1/3 des fluctuations du PIB régional, et l'idée c'est "d'inverser l'équation" et de se dire que les fluctuations du PIB national trimestriel pourraient être utilisées pour "modéliser" le PIB trimestriel régional.

Partant de cet ensemble de séries, on s'est attaché à étudier les corrélations entre les diverses variables potentiellement indicatrices et le PIB régional sur une base annuelle puisqu'on ne dispose que d'un PIB régional annuel. Tester les corrélations, c'est voir si ce lien structurel qu'on présuppose entre les séries et l'activité est réel ou si c'est simplement une vue de l'esprit. Au cas où ces corrélations seraient avérées, l'étape suivante consisterait à estimer des relations économétriques, sur une base annuelle encore une fois puisqu'on ne connaît que le PIB régional annuel, entre le taux de croissance du PIB régional et le taux de croissance de ces variables indicatrices. C'est postuler une équation économétrique du type "taux de croissance du PIB =  $(\alpha + \beta * \text{taux de croissance de l'indicateur})$ " pour disposer d'une clef de passage entre le taux de croissance de l'indicateur qui n'est pas dimensionné comme le taux de croissance du PIB, et le taux de croissance du PIB.

Ensuite, en partant de ces relations économétriques, l'étape finale consisterait à injecter dans ces relations qui auront été estimées les taux de croissance trimestriels de ces variables indicatrices pour les convertir en un taux de croissance trimestriel du PIB régional. C'est cette démarche qu'on a essayé de mettre en œuvre.

De quelle information dispose-t-on ? On dispose d'une petite batterie de séries conjoncturelles infra-annuelles qui ont été présentées par Florence : on dispose du PIB national de périodicité trimestrielle qui démarre en 1949, de deux séries sur la démographie des entreprises : créations et défaillances, d'un nombre un peu plus important de données sur le marché du travail avec l'emploi, les intérimaires, le taux de chômage et les demandes d'emploi en fin de mois issues de l'ANPE, du trafic passagers Aéroports de Paris, et des données concernant la construction. Le travail a consisté à étudier les corrélations entre ces séries et le taux de croissance annuel du PIB régional pour voir si on peut en tirer quelque chose.

Le premier graphique présente les taux de croissance du PIB national et du PIB de l'Île-de-France (la courbe en pointillé étant le taux de croissance annuel en volume corrigé de l'inflation) avec une corrélation qui est acceptable, mais qui n'est pas non plus très élevée.



Sur l'ensemble de la période 1991-2012, on a une corrélation de 0,69 avec des périodes où les séries ont tendance à diverger :

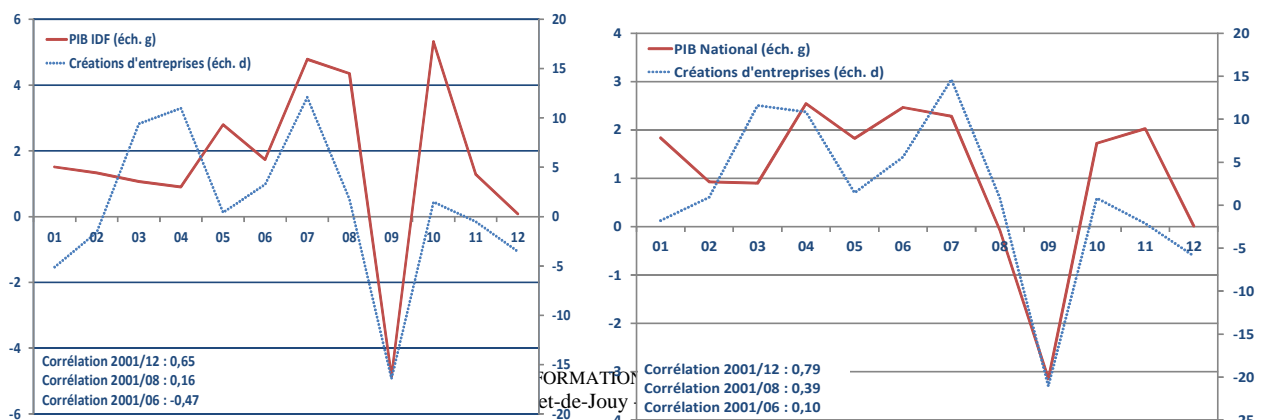
- comme en 98 ou 99 avec un gros pic du taux de croissance du PIB de l'Île-de-France à plus de 5% et un taux de croissance du PIB national qui plafonne en dessous de 4%,
- également en 2007 et 2008 avec de fortes divergences entre le taux de croissance du PIB de l'Île-de-France et le taux de croissance du PIB national,
- et en particulier 2008, qui marque en France l'entrée en récession, avec un taux de croissance du PIB national qui est déjà négatif en moyenne annuelle alors qu'on a encore un pic de l'Île-de-France qui caracole à plus de 4%, ce qui est très étonnant.
- en 2010 aussi le rebond est extrêmement fort en Île-de-France avec un taux de croissance de 5% en moyenne annuelle contre moins de 2% pour le PIB national.

On a constaté ces divergences mais on n'a pas cherché à les expliquer. On a cependant cherché à comprendre ce qui s'est passé en 2008, et on s'est rendu compte qu'il y avait des problèmes dans le calcul des valeurs ajoutées régionales avec deux secteurs qui sont responsables du phénomène qu'on a observé en 2008, avec un taux de croissance du PIB national déjà négatif et à un taux de croissance du PIB régional encore largement au-dessus de 4%. Concernant le commerce, pour la branche "commerce et réparation de l'automobile" qui représente 10% de la valeur ajoutée régionale, on s'est rendu compte qu'en 2008 son taux de croissance était supérieur à 20%. Donc 20% avec un poids de 10% dans le PIB national, cela fait 2 points de croissance qui s'expliquent ainsi. Il y a aussi un problème dans le secteur de l'information et de la communication qui représente pas loin de 10% de la valeur ajoutée régionale et qui affiche un taux de croissance de la valeur ajoutée de plus de 30% en 2008. Là ce sont 3 points de PIB régional qui en résultent. Là on avait déjà un élément de réponse sur le profil anormal du PIB régional en 2008.

Le groupe de travail constitué au sein du Conseil régional comptait un interlocuteur de l'Insee, Madame Mauguin, qui s'est renseignée et qui a apporté les éléments d'informations suivants : en 2008, il y a eu des changements de nomenclatures sans rétropolations, d'où une marche d'escalier sur la série qui n'est pas corrigée l'année suivante, et également la mise en place du nouveau dispositif d'élaboration de la statistique d'entreprise. Il y a donc des ruptures de séries en 2008 sur le niveau, et peut-être aussi sur les taux de croissance. Si les valeurs ajoutées ne sont pas calculées selon les mêmes méthodologies et sans rétropolations, on peut avoir des marches d'escalier sur le niveau, mais également un changement de comportement des taux de croissance qui ne sont plus homogènes d'une période à l'autre. Cela limite la portée de l'exercice. Ceci étant, on quand même a essayé de voir ce qu'on pouvait tirer de ces informations.

Le problème qui s'est posé, c'est que beaucoup de séries conjoncturelles commencent en 2000. Comme on travaille sur des données annuelles, on n'a donc pas beaucoup de points pour calculer des corrélations. Pour une série commençant en 2000, on a 12 points. Méthodologiquement, ce n'est pas très recevable de calculer des corrélations sur un nombre de points aussi faible.

Manque de chance, sur un échantillon relativement court, il s'est produit un événement exceptionnel. C'est une forte récession en 2009. La récession 2008-2009 a un poids très important, ce qui peut générer des corrélations artificielles comme on le voit sur ce graphique qui représente le taux de croissance du PIB régional et le taux de croissance des créations d'entreprises, hors création d'auto-entreprises qui fait exploser la statistique.



Si on prend le graphique de gauche au niveau régional, la corrélation sur la période 2001-2012 est de 0,65. On pourrait se dire qu'il y a peut-être quelque-chose à tirer de cela. Mais si on arrête le calcul de corrélation à 2008, la corrélation tombe à 0,16. Et si en plus on enlève l'année 2008, on tombe sur une corrélation négative de 0,47. Cependant cette corrélation négative est calculée sur un nombre de points qui est très petit. Elle n'est donc pas significative. Pour le PIB national, on a appliqué la même méthodologie que pour le niveau régional afin de voir si ce qu'on faisait pouvait avoir du sens. En parallèle on a toujours présenté les mêmes résultats au niveau national. On a à peu près le même genre de diagnostic au niveau national pour les créations d'entreprises. Donc il faut croire que les créations d'entreprises sont mal corrélées avec le PIB.

Des corrélations sont parfois meilleures au niveau national qu'au niveau régional, ce qui amène à s'interroger sur des spécificités régionales qui feraient que des séries seraient mal corrélées avec le PIB régional alors que les mêmes séries seraient bien corrélées avec le PIB au plan national. C'est l'exemple du stock d'intérimaires en équivalent temps plein, donc taux de croissance du stock d'intérimaire en équivalent temps plein mis en parallèle avec le taux de croissance du PIB régional. Là l'échantillon est assez faible puisqu'on ne peut démarrer le calcul du taux de croissance du stock d'intérimaire en équivalent temps plein que depuis 2002, ce qui correspond à 11 points. Sur la période 2002-2012 la corrélation est excellente : 0,80. Si on arrête le calcul de la corrélation à 2007, elle passe à 0,38 (2007 : l'échantillon est quasiment vide). Par contre, au niveau national, la corrélation est bonne sur l'ensemble de la période 2002-2012 : 0,87, mais elle reste bonne si on s'arrête à 2008. On pourrait s'interroger sur les raisons de cette divergence entre les corrélations nationales et régionales. On voit aussi le comportement anormal du PIB en 2008 par rapport au stock d'intérimaires. Au niveau régional, la croissance du stock d'intérimaires est quasi-nulle en 2008 et la croissance du PIB reste supérieure à 4%, alors qu'au niveau national on a une simultanéité des évolutions. Cela renforce la présomption d'un problème sur le taux de croissance du PIB régional.

Les données du marché du travail offrent des corrélations plus solides, parce que les séries sont plus longues. Avec l'emploi Acoos on remonte à 98. On a des corrélations au niveau régional qui sont comprises entre 0,5 et 0,6. Au niveau national, force est de constater que ces corrélations sont meilleures. Entre le taux de croissance de l'emploi marchand et le taux de croissance du PIB national, on a des corrélations de 0,8 et des corrélations qui tiennent en fonction de sous-échantillons qui excluent la récession. Les données de marché du travail sont des données qui présentent de l'intérêt.

Il en est de même pour le taux de croissance du PIB régional et la variation du taux de chômage. Là, on a des corrélations négatives naturellement entre le taux de croissance du PIB et le taux de croissance du taux de chômage. L'intérêt ici, c'est que l'échantillon est nettement plus important que pour les autres séries présentées puisque les calculs démarrent en 91.

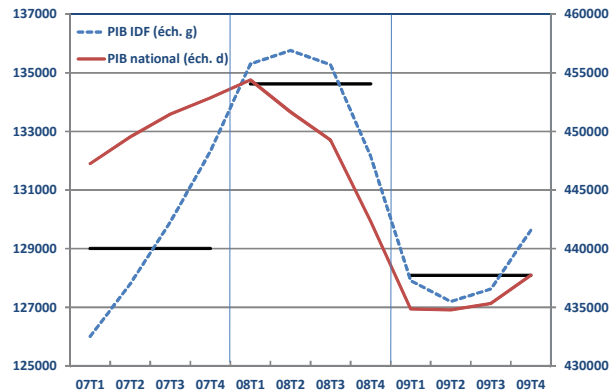
Ceci dit, que faire avec cela ?

Le problème de l'utilisation des données du marché du travail, c'est qu'on ne peut pas passer directement de la variation du chômage au taux de croissance du PIB, ou de l'emploi au taux de croissance du PIB, parce que l'emploi réagit avec retard par rapport à l'activité. Il y a un phénomène d'inertie de l'emploi par rapport à l'activité qui fait que, quand il y a un choc sur l'activité, l'emploi va réagir avec retard, c'est à dire que l'emploi va s'ajuster un petit peu chaque année à ce choc qui s'est produit antérieurement. L'idée de se dire "puisque l'on connaît l'emploi, on peut en déduire l'activité" ne va pas de soi. Si on observe une variation de l'emploi une année, c'est une réponse à l'activité courante, mais c'est aussi les effets retardés des chocs qui ont eu lieu les années précédentes sur l'activité. Déduire des variations de l'emploi un taux de croissance trimestriel du PIB ne va pas de soi. Pareil pour le chômage. Entre le chômage et le PIB vient s'insérer l'emploi évidemment. L'emploi va déterminer le chômage, mais également les mouvements de population active intra-régionaux. Les arrivées sur le marché du travail de personnes qui résident en Île-de-France, mais également des mouvements de populations actives



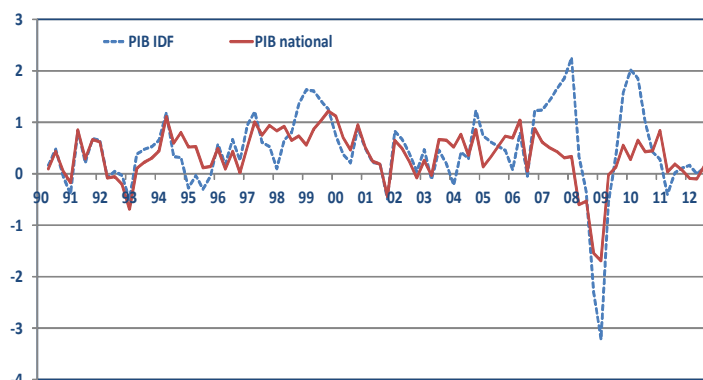
extrarégionaux, c'est à dire les entrées de personnes qui habitent à l'extérieur de la région et qui trouvent un emploi en Île-de-France. C'est très malaisé de pouvoir utiliser le taux de chômage.

Malgré tout on a tenté une trimestrialisation du PIB régional avec le PIB national en utilisant un modèle un peu mécanique qui vise à trimestrialiser la série du PIB régional en lui injectant le profil trimestriel du PIB national. Ce graphique illustre pour les années 2007 à 2009 le résultat de cet exercice.



En pointillé, on a le PIB de l'Île-de-France trimestrialisé, donc la série "inventée". Les barres horizontales noires représentent le niveau annuel du PIB régional. Ca c'est du connu. Et la courbe en trait rouge représente le PIB national. Le modèle va travailler sous la contrainte des barres horizontales noires, sous la contrainte du respect de la valeur annuelle du PIB régional tout en créant un profil trimestriel issu du PIB national.

Le résultat de cette trimestrialisation présente le même type « d'aberration » que l'on avait constaté pour les taux de croissance annuels, à savoir des profils extravagants en 2007 et en 2008 qui ne sont que la résultante des ajustements qu'on avait vus tout à l'heure sur le graphique annuel entre le taux de croissance du PIB régional et le taux de croissance du PIB national. Ici, on ne fait que transposer à un échelon trimestriel ces désajustements qu'on avait vus au niveau annuel.

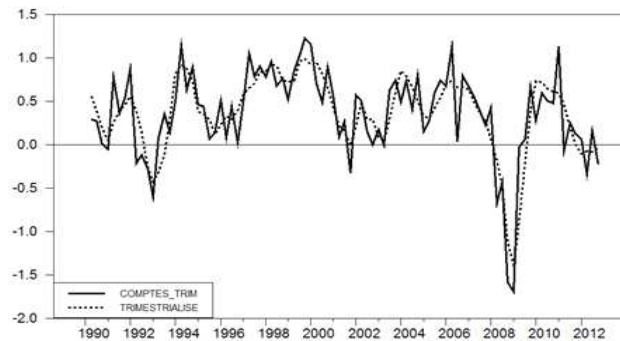


Tout cela ne paraît pas très fiable. Il faut pouvoir justifier économiquement, sans avoir le moyen de le vérifier, qu'on ait un taux de croissance de plus de 2% au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 ou au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Ce n'est pas impossible mais on n'a pas les moyens de le vérifier. Bâtir un commentaire économique là-dessus paraît pour le moins hasardeux.

J'ai aussi essayé d'utiliser les enquêtes de conjoncture de l'INSEE et de la Banque de France au niveau national. Il avait été un temps question d'utiliser les enquêtes régionales de la Banque de France, mais ces données n'ont pas été mises à disposition. La première chose que j'ai faite, c'est de mener le même exercice d'abord au niveau national pour voir si ça tenait la route. Pour cet

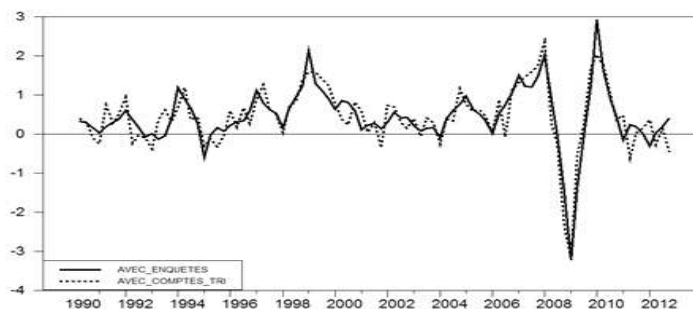


essai de trimestrialisation du PIB national, j'ai fait comme si je ne connaissais pas les comptes trimestriels. J'ai pris les données du PIB national et je les ai trimestrialisées en utilisant un guide : les enquêtes de conjoncture. Le résultat de ce calcul c'est la courbe en pointillé.



L'intérêt de faire ça sur le PIB national, c'est qu'on a la réponse puisqu'on connaît les comptes trimestriels. Et quand on compare le résultat de l'exercice à la réponse, on s'aperçoit qu'on a des choses qui ne sont pas du tout invraisemblables. On n'arrive pas à retracer la volatilité au trimestre, le trimestre du taux de croissance du PIB, mais on décrit correctement ces vagues d'accélération et de ralentissement.

Partant de cet essai plutôt encourageant au PIB national, j'ai fait la même chose pour le PIB régional. Là je n'ai pas la réponse. Par contre, on peut comparer les résultats de cette trimestrialisation avec les enquêtes uniquement, et les résultats de la trimestrialisation avec les comptes trimestriels.



Par rapport au graphique présenté auparavant, on a le même genre d'aberration que ce qu'on a observé. Mais tout part de l'estimation des niveaux annuels du PIB. Si le niveau annuel du PIB est mal estimé ou bien, pour une raison ou une autre s'il a une valeur exceptionnelle, on va retrouver ces problèmes sur les taux de croissance trimestriels.

Mon sentiment, c'est qu'on ne peut déboucher avec cela sur un outil opérationnel qui permettrait de bâtir trimestre après trimestre un commentaire conjoncturel fiable sur la situation de l'Île-de-France. A mon avis, on en restera là, sauf suggestions au cours de la discussion, sauf si des idées émergent.

**Éric FORTI** : Merci beaucoup Monsieur Péléraux.

**Patrick HERNANDEZ, Insee Île-de-France** : Je voudrais d'abord apporter une petite précision concernant les comptes, les PIB qui sont les PIB régionaux. Alors, d'abord une première chose, c'est qu'effectivement, ils sont fragiles. L'exercice de production des PIB régionaux est un exercice de régionalisation du PIB national ; ce n'est pas un exercice de production de comptes comme on le fait pour les comptes nationaux. Donc il y a une décomposition d'un PIB national entre les régions à partir de clefs de répartition. Donc déjà c'est un indice qui montre qu'il y a une petite fragilité dans le processus.

Par rapport à votre exposé, je voudrais vous rassurer. Le PIB qui a été produit jusqu'en 2011 est un PIB qui a été rétropolé et qui tient compte du changement de nomenclature et du changement de base, puisqu'il y a eu un changement de base au niveau national vers 1995-2000. et les comptes régionaux qui ont été produits ont été produits avec la rétropolation sur les années précédentes, jusqu'en 1990 me semble-t-il. C'est ce que l'on a produit, nous, dans une étude en juillet sur l'évolution du PIB, sur "comparer la région Île-de-France et des régions européennes".

Un point sur le décalage qu'il peut y avoir entre l'Île-de-France et le niveau national. Effectivement, on a constaté un effet « retard » sur la crise. On l'a constaté à partir des années 2007 au niveau national. On ne l'a constaté en Île-de-France qu'en 2008, de manière plus intense effectivement, et avec une reprise aussi plus intense. Et on l'a expliqué par la structure de l'économie de l'Île-de-France avec une économie tertiaire tirée par les services et beaucoup de sièges sociaux qui n'ont pas été tout de suite touchés par la crise, structure qui est différente du reste de l'économie française.

Et un dernier point. Imaginer que le PIB francilien ne représente que 30% du PIB national pour tous les trimestres, c'est ne pas tenir compte du fait que dans les autres régions, il y a des activités saisonnières et que le PIB peut varier d'un trimestre à l'autre. Je n'ai pas d'indications ou de pistes d'amélioration de l'outil, mais il y a des choses à voir peut-être si la piste de construction d'un indicateur avancé de conjoncture devait être poursuivie.

**Hervé PÉLÉRAUX :** Mais malgré tout, concernant les taux de croissance dans le commerce et la réparation de l'automobile et dans l'information-communication, j'ai l'impression qu'il reste un problème, même si ça a été rétropolé. C'est en valeur, mais je ne pense pas que ce soient les prix qui fassent cela.

**Patrick HERNANDEZ :** Alors il y a deux éléments. Le fait que vous ayez fait un passage en valeurs à partir d'un indice des prix qui soit un indice des prix national et qui ne tienne pas compte de l'évolution des prix en Île-de-France peut être une explication.

**Hervé PÉLÉRAUX :** Mais ça, c'est des données en valeurs qui sont disponibles sur le site de l'Insee. Je n'ai pas fait de calcul.

**Patrick HERNANDEZ :** Après sur les secteurs information-communication, il y a une surreprésentation de ces secteurs en Île-de-France par rapport au reste du national d'une part. Et on sait que c'est un des secteurs qui a été touché par le changement de nomenclature. Non pas qu'on n'ait pas rétropolé, mais au moment du changement de nomenclature, il y a une partie de ces secteurs qui s'est retrouvée dans d'autres secteurs. Donc on peut imaginer qu'il y ait un mouvement entre les différentes activités. Pour autant, il faut voir que la structure de l'économie francilienne est marquée par la surconcentration des sièges sociaux en Île-de-France. Et ce sont les sièges sociaux des grandes entreprises qui sont en Île-de-France.

**Hervé PÉLÉRAUX :** Oui, je comprends bien. Mais des taux de croissance de 30% cela fait une contribution au PIB régional qui est absolument extravagante.

**Emmanuelle PIERRE-MARIE, l'APUR :** Juste une information en complément. Nous avons eu une demande de la Mairie de Paris pour établir un indicateur de synthèse, effectivement plutôt au niveau social. Cet agrégat de 12 indicateurs sociaux nous permet de mesurer les effets de la crise plutôt à l'échelle sociale, donc en complément d'un regard économique. L'IAU et la Mipes effectuent un travail de deux indicateurs synthétiques chaque année qui sont l'IDH et l'ISSR, l'indice de santé social régional. Nous, l'exercice que nous effectuons en parallèle c'est l'ISS tout simplement, l'indice de santé social parisien. C'est un indice synthétique annuel. Nous l'avons d'ailleurs présenté au CRIES la dernière fois. Nous essayons au milieu de l'année de faire un indicateur avancé avec les données disponibles que nous avons soit à l'échelle régionale, soit à

l'échelle départementale, ce qui nous permet déjà de voir un peu la sensibilisation de la courbe par rapport à l'échelle régionale. Depuis l'an dernier, nous effectuons cet exercice aussi pour avoir une comparaison du département de Paris avec la région Île-de-France ainsi qu'à l'échelle nationale. Cela nous permet d'avoir un positionnement pour voir quels sont les effets de la crise sur certains secteurs sociaux et quels sont les facteurs qui sont les plus influents dans l'évolution de cet indicateur.

**Sylvie LAGARDE** : J'ai deux réactions à la présentation.

La première : je me demandais si le fait que le lien entre l'Intérim et le PIB était moins fort au niveau francilien par rapport au niveau national, ce que vous avez montré sur votre graphique, je me demandais si ce n'était pas lié au fait que finalement le poids de l'Intérim en Île-de-France est beaucoup plus faible qu'au niveau national. C'est vrai que l'Intérim on l'aime bien comme indicateur avancé de conjoncture. Mais en Ile de France, il pèse quand même beaucoup moins lourd qu'au niveau national. Donc, il y a peut-être une explication là derrière.

Et puis l'autre question que je m'étais posée était de dire finalement, plutôt qu'essayer de construire un indicateur avancé régional, une question sur laquelle on est souvent interrogé à l'Insee, c'est sur des prévisions d'emploi au niveau régional. Alors on se dit, pour faire des prévisions d'emploi, il faudrait du PIB, ça serait plus simple. Ça reboucle un peu avec la question précédente, en tout cas si on le fait comme on le fait avec des équations d'emploi un peu classiques. Mais je me demandais si on pourrait essayer de travailler sur des prévisions d'emploi au niveau régional en partant des prévisions d'emploi nationales, un peu ce que vous avez regardé sur le PIB finalement, le lien entre le national et le régional, mais en travaillant cette fois-ci en utilisant la structure sectorielle de l'Île-de-France pour essayer de voir si un modèle de prévisions d'emplois serait plus facile à aborder et sachant que c'est une demande forte d'avoir sur le domaine du marché du travail des prévisions. (1h31min 53sec)

**Jean LIENHARDT** : Deux ou trois petites choses. Premièrement, ce travail va-t-il être diffusé ? Y aura-t-il une synthèse écrite ? Ce serait bien.

Deuxième remarque : Concernant les 1ères collations que vous avez faites avec le PIB et la création d'entreprises, je ne suis pas du tout étonné de votre échec. Sur les autres, il y a des choses beaucoup plus positives, mais là il n'y a rien d'étonnant. Je me souviens de travaux qui avaient été menés par Monsieur Didier, ancien de Coe-Rexecode mais il y a 40, 50 ans de cela. Il avait montré que le taux de création était d'autant moins bon que la conjoncture était bonne. C'était complètement anti-cyclique. Alors les temps ont changé. Il n'y avait pas les auto-entrepreneurs. Les gens n'anticipaient pas peut-être comme ils le font maintenant. Ils subissaient davantage. Par contre, il y aurait peut-être des choses à tirer du côté de la corrélation entre l'activité et les défaillances. Maintenant l'indicateur de défaillance semble prendre un peu plus de poids.

**Hervé PÉLÉRAUX** : Oui, j'avais vu cela. J'avais pris des exemples parce que, pour tenir les délais, je ne pouvais pas tout présenter. Mais je ne sais plus quoi penser des défaillances. De toute façon, là, les corrélations sont faites au niveau annuel. Il y a des données trimestrielles mais les corrélations avec le PIB ne peuvent être que sur une base annuelle. Donc en utilisant des données agrégées annuellement, la saisonnalité n'intervient plus. Sinon je vous communiquerai un document complet de 50 pages sur ce travail.

**Jean LIENHARDT** : J'avais une remarque additionnelle. Concernant les données régionales de conjoncture de la Banque de France, que peut-on faire de cela ?

**Kloé MASSELIER** : Pour la communication des données ? Avec les données que l'on a, on peut essayer de produire des indicateurs. Le problème, c'est que notre tendance régionale est basée

sur un échantillon d'entreprises. Mais dans tous les cas, ce n'est qu'un indicateur parmi d'autres. De notre côté, on va essayer également de développer un peu d'études conjoncturelles là-dessus. Il y a des publications mensuelles avec toutes les données. Aussi les enquêtes régionales ont commencé plus tard que les enquêtes nationales. Donc on a peut-être des données que l'on ne vous a pas fournies. Mais dans tous les cas ça va moins loin que le national. C'est peut-être aussi pour ça que vous n'avez pas tout eu.

**Éric MULOT, Conseil régional :** Je voulais intervenir sur le contexte de ce travail et son intérêt malgré des résultats qui concluent à l'impossibilité pour l'instant de faire cela.

Ce qui est intéressant, c'est que c'est un très bon cas d'école des difficultés ou des questions qu'on se pose très souvent à partir du moment où on est à une échelle régionale notamment, mais pas seulement, sur les questions de développement économique. L'approche régionale est toujours très compliquée.

Il s'avère que cette demande vient d'Élus. Ce qui vous a été présenté par Florence est présenté aussi aux Élus régulièrement. Les réactions qu'on a sont souvent très intéressantes. Mais nous, on aurait besoin d'outils pour un peu anticiper. Il s'avère que notre Vice-président, Monsieur Planchou,, connaissait les travaux de Rhône-Alpes. C'était une demande à lui d'essayer d'explorer cette solution. Notre travail à nous, c'est d'essayer de répondre à ces demandes. Et c'est là qu'est toute la valeur ajoutée du CRIES, parce qu'on travaille en réseau, on partage les informations. Ce qui nous a permis d'avoir ce travail avec l'OFCE, mais dans une logique groupes de travail/échanges d'expertises. Donc l'Insee a été présent tout au long de cette étude. Cela a permis de travailler avec toute la rigueur méthodologique possible sur cette tentative.

Le final, c'est qu'on n'y est pas parvenu. Mais cela nous a permis d'aller plus loin dans la connaissance de certaines séries régionales, de tirer un certain nombre de constats. Vous en avez un aperçu ici. On ne restera pas forcément sur cet échec. Il faut attendre qu'il y ait plus de profondeur historique dans les données. Mais on va capitaliser sur ce travail.

L'autre intérêt du CRIES, c'est que ce travail, on peut le partager. Comme le disait Jean, entre experts. C'est sûr que ce n'est pas un travail qui va être très grand public. Il ne sera peut-être pas sur le site de la région. Le lectorat ne sera pas forcément très grand. Mais ça nous intéressait de le présenter ici parce que quelqu'un peut avoir des idées, connaître d'autres travaux, tenter d'explorer d'autres pistes. Ça peut donner des idées de travaux complémentaires par ailleurs. Donc ce travail, si on a l'accord de l'OFCE, on le diffusera sans aucune difficulté, bien au contraire. C'est tout l'intérêt d'une institution comme le CRIES que de pouvoir capitaliser sur ces choses là et d'échanger sur ces expériences, même si elles ne marchent pas.

Ce type de difficulté, on y est confronté très souvent. On nous sollicite beaucoup par exemple en ce moment pour travailler sur les questions d'export et pour produire des données pertinentes sur l'export au niveau régional, c'est compliqué. On va essayer d'y travailler quand même, notamment avec l'Insee, avec la Banque de France, etc. On ne sait pas à l'avance si on va réussir ou pas. C'est toute la difficulté de la production statistique au niveau d'une région, ce qu'expliquait Patrick. Il y a des problèmes techniques très pointus. Il y a aussi des problèmes de réalité économique. Qu'est-ce que cela veut dire analyser l'économie au niveau régional dans une économie mondialisée, dans une région comme l'Île-de-France où on a des sièges. Ça pose des problèmes à la fois d'analyse et puis des problèmes méthodologiques très pointus. Et nous, on est très heureux d'avoir le CRIES pour ne pas être tout seul face à ces difficultés très importantes.

**Éric FORTI :** Merci Éric. J'imagine que toutes ces questions de régionalisation de l'information et de la statistique vont s'accroître au fur et à mesure que les réformes annoncées se mettront en place et on parlera bientôt de la métropole Grand Paris à l'intérieur de cette grande région francilienne.

**Philippe RENARD, Urssaf Île-de-France :** Justement nous on dispose aussi de pas mal de données au niveau de l'Île-de-France et je voudrais savoir sur l'emploi si vous avez travaillé à

partir des déclarations préalables à l'embauche qu'on peut avoir par secteur d'activité, par contrat à durée déterminée en fonction des mois ou en CDI. Nous, on fait un certain nombre d'approches par rapport à cela et est-ce-que vous avez pu tester des corrélations par rapport aux travaux que vous avez pu faire ?

**Hervé PÉLÉRAUX** : Non. La première série d'emploi que j'avais utilisée, c'est les séries de l'Insee qui remontaient à 2000. Et, sur la suggestion de Florence, j'ai travaillé sur les données Acooss qui remontent un peu plus loin, en 1996 ou 1997. Mais on en est resté au niveau agrégé. La corrélation entre le PIB régional, elle a été faite avec l'emploi marchand.

**Philippe RENARD** : Il y a les niveaux d'emploi qu'on peut avoir au niveau de la région, qui peuvent être consolidés par l'Acooss. Mais encore une fois, il y a l'exploitation des déclarations préalables à l'embauche que chaque employeur doit faire quand il a l'intention d'embaucher. 95 % des déclarations préalables à l'embauche se concrétisent par une embauche. Donc c'est très fiable. Et à partir de là, d'ailleurs, nous on avait fait un travail avec la Ddirrecte récemment sur un bassin d'emploi de Seine-et-Marne pour connaître les flux d'emploi au travers des secteurs d'activité, et ensuite des métiers. Donc il y a aussi des choses intéressantes parce qu'en terme de flux, on connaît les stocks mais peu les flux, et je pense que c'est une donnée qui pourrait être fournie. On a la déclaration préalable à l'embauche, mais on a aussi les évolutions de la masse salariale d'un mois sur l'autre, on a un certain nombre de choses qui sont extrêmement réactives par essence. Et donc, si ça vous intéresse, on peut peut-être aussi vous donner des éléments d'éclairages complémentaires à la Banque de France et à l'Insee.

**Éric FORTI** : Je vous remercie beaucoup. Voilà quelques pistes, quelques synergies qui se débloquent, qui se mettent en place. C'est aussi, comme l'a rappelé Éric Mulot, un des principes et des objets du CRIES que de mettre en réseau tous les acteurs sur l'information, la statistique, le recensement.

Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Merci encore Monsieur Péléraux pour la clarté de votre exposé. Nous enchainons avec un point qui n'a pas directement de rapport, quoique : la question des sans-domicile et de l'hébergement en Île-de-France. Jessica Labrador qui va se présenter et nous exposer ce point de situation : l'enquête "Sans-domicile".

### **3. Les sans-domicile et l'hébergement**

#### **3.1 Présentation des résultats de l'enquête dite « Sans-domicile » de 2012 dans l'agglomération parisienne**

**Jessica LABRADOR** :

Bonjour. Jessica Labrador, chargée d'études de l'action régionale à l'Insee de la Direction régionale d'Île-de-France.

Je vais vous présenter quelques résultats de quatre études réalisées, en partenariat avec l'Apur, sur les sans-domicile dans l'agglomération parisienne.

Ma présentation se déroulera de la manière suivante. Je commencerai par quelques éléments sur le champ de l'enquête et des définitions. Puis je vous présenterai les résultats : des données de cadrage, des éléments sur les conditions de logement des sans-domicile et sur leur parcours de vie. Je parlerai ensuite de leur situation sur le marché du travail et je terminerai par quelques éléments sur la santé des sans-domicile.

L'enquête sans-domicile a été réalisée par l'Insee et l'Ined en 2012. C'est une enquête auprès des utilisateurs des services d'hébergement et de distribution de repas. L'enquête a été réalisée en deux parties : une partie auprès des francophones et une autre auprès des non francophones, par l'intermédiaire d'un questionnaire auto-administré traduit en 14 langues. L'échantillon francilien est composé de 260 structures situées essentiellement à Paris, en petite couronne et dans les Yvelines.

Les services gérés par les organismes et associations qui sont dans le champ de l'enquête sont les hébergements, les hôtels ou centres d'hébergement collectifs et les haltes de nuit, les stands de distribution de repas en intérieur ou à l'extérieur, les lieux mobilisés de façon exceptionnelle en cas de grand froid. Les hébergements du dispositif national d'accueil tels que les centres pour demandeurs d'asile et les centres provisoires d'hébergement sont exclus du champ de l'enquête.

### Quelques définitions

Un *sans domicile* est une personne qui a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation ou dans un service d'hébergement.

Un *francophone* est une personne pouvant répondre directement en français sans l'intermédiaire d'un interprète.

Les résultats porteront uniquement sur les sans-domicile adultes francophones.

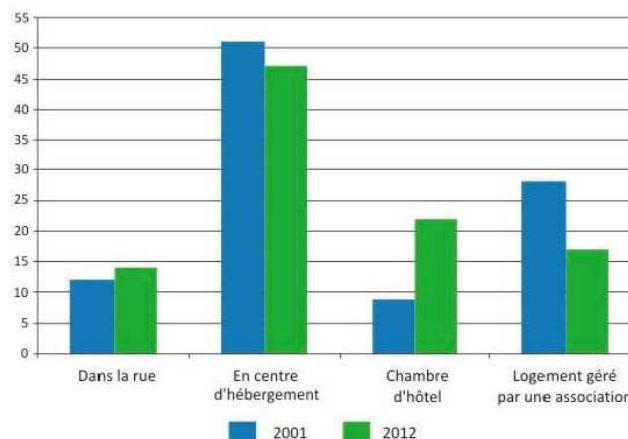
En 2012 on dénombre 28 800 sans-domicile dans l'agglomération parisienne. Ils sont accompagnés de 6 250 enfants. L'agglomération parisienne concentre près de 43% des sans-domicile des agglomérations d'au moins 20 000 habitants.

Qui sont ces sans-domicile ? 56% sont des étrangers, environ 1/4 des jeunes de moins de 30 ans. Ce sont surtout des hommes car seulement quatre sans-domicile sur dix sont des femmes. En ce qui concerne leur situation familiale, environ 2/3 sont des personnes seules et un peu moins de 2/3 des personnes seules ou en couple avec enfant(s).

Depuis 2001 il y a une forte augmentation de plus de 80% des sans-domicile dans l'agglomération parisienne alors qu'en province la part des sans-domicile n'a augmenté que de 11%. Cette augmentation touche surtout les étrangers : +14 points depuis 2001. On remarque aussi que la population des sans-domicile a vieilli puisque la part des 50 ans ou plus est passée de 16 à 23%. Elle s'est également féminisée. On a assisté à une augmentation de la part des familles parmi les sans-domicile.

En 2012 près de la moitié des sans-domicile étaient en centre d'hébergement, moins de quatre sur dix dans un logement ou un hôtel payé par une association et 14% étaient sans abri.

**Evolution 2001-2012 de la répartition des sans-domicile selon le type d'hébergement**



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

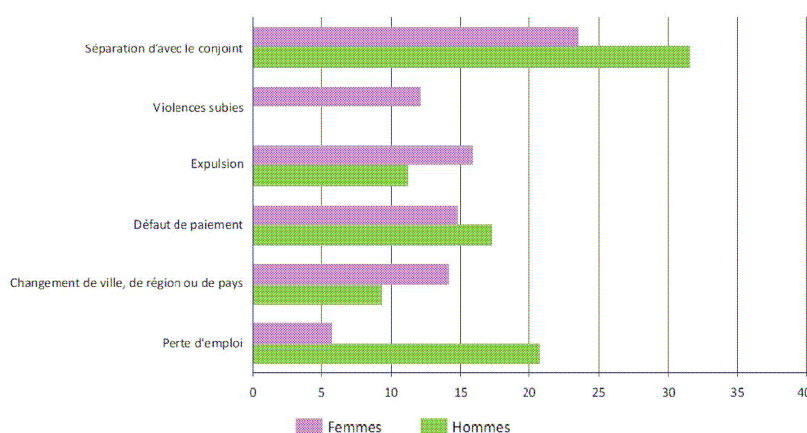


Ce graphique représente l'évolution de la répartition des sans-domicile selon le type d'hébergement. La part des sans-domicile en centre d'hébergement reste prédominante en 2012, même si elle a diminué de 4 points. Par contre on remarque une forte augmentation de la part des sans-domicile en chambre d'hôtel. Elle est passée de 9% en 2001 à environ 22% en 2012.

**Les conditions de logement des sans-domicile**

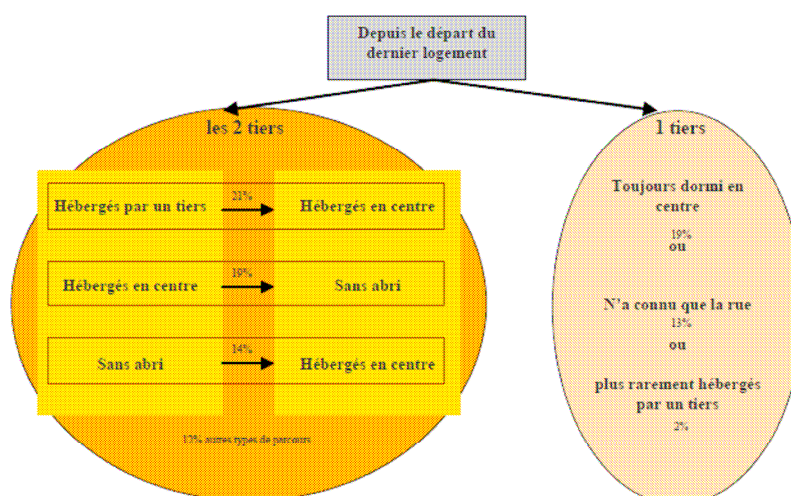
Près de la moitié des sans-domicile déclare ne jamais avoir eu de logement personnel dans l'agglomération parisienne. Ce sont surtout des étrangers. Sept sur dix sont étrangers. Un sur trois a moins de 30 ans. Un peu moins de quatre sur dix sont des couples ou des personnes seules avec enfant(s). Parmi ceux qui ont déjà eu un logement personnel, trois sur cinq l'ont occupé pendant plus de 4 ans. 57% déclarent avoir quitté leur logement depuis au moins 3 ans, et un peu moins de deux sur dix depuis au moins 10 ans.

**La séparation du couple est la cause principale de la perte du logement**  
Causes de la perte du logement (en %)



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Ce graphique représente les principales causes de la perte de logement selon le sexe. On remarque que les causes ne sont pas les mêmes pour les hommes et pour les femmes. Les hommes évoquent surtout la séparation avec le conjoint, la perte d'emploi ou le défaut de paiement. Ces causes concernent aussi les femmes, mais dans des proportions moindres. Les femmes citent plus souvent que les hommes l'expulsion, le changement de ville ou de pays, et elles sont les seules à citer les violences subies comme motif de perte du dernier logement.



Ce schéma représente la situation des sans-domicile depuis le départ du dernier logement. On remarque que 2/3 des sans-domicile ont connu au moins deux types de situation et 1/3 toujours la même situation. Parmi ceux qui ont connu au moins deux types de situation, environ 21% étaient

hébergés par un tiers puis en centre, 19% hébergés en centre puis sans abri, et 14% sans abri puis hébergés en centre. Ils sont 12% à avoir un parcours beaucoup plus diversifié. Parmi le tiers qui a toujours connu la même situation, 19% ont toujours été en centre, 17 % toujours à la rue et 2% toujours hébergés par un tiers.

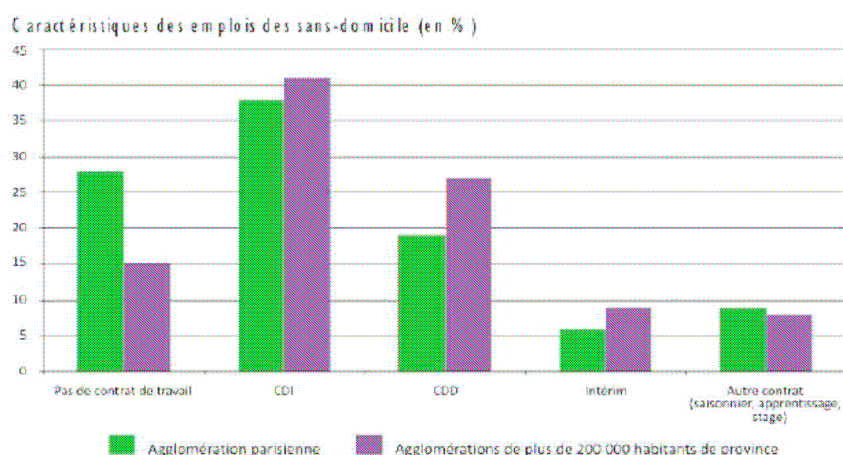
En terme de durée, l'hébergement en centre représente environ la moitié du parcours des sans-domicile, et la situation de sans abri et l'hébergement par un tiers chacun 1/4.

Quand les sans-domicile sont en situation de précarité, ils recherchent moins souvent un logement. On considère qu'un sans-domicile est en situation de précarité s'il est concerné par l'un des trois facteurs suivants : être hébergé en centre avec départ le matin ou dormir dans un lieu non prévu pour l'habitation, être sans travail, avoir une situation familiale distante. Quatre sans domicile sur dix qui cumulent ces trois facteurs font des recherches de logement, alors qu'ils sont sept sur dix qui ne sont confrontés à aucun des facteurs de précarité. La moitié des sans-domicile disent qu'ils ne recherchent pas de logement parce qu'ils n'ont pas les revenus suffisants et 47% ne le font pas car ils n'ont pas les papiers nécessaires. Lorsqu'ils ont déjà eu un logement, ils effectuent plus souvent des recherches de logement. La situation familiale influence également la recherche de logement car 66% des femmes accompagnées d'enfant(s) effectuent une recherche de logement. Elles sont seulement 47% à le faire quand elles n'ont pas d'enfant(s). Les recherches restent vaines car neuf sans-domicile sur dix n'ont aucune proposition de logement. Ils sont 37% à déclarer que leur dossier est toujours en attente de traitement. Ils sont près d'1/3 à s'être vu refuser un logement car ils n'avaient pas les revenus suffisants pour accéder au logement.

#### La situation des sans-domicile sur le marché du travail

Dans l'agglomération parisienne, 1/3 des sans-domicile sont en emploi, 1/3 au chômage et 1/3 inactifs. Dans les agglomérations de province, les sans-domicile en emploi sont moins nombreux : ils sont moins de deux sur dix, quatre sur dix sont au chômage et quatre sur dix inactifs.

Les sans-domicile en emploi sont plus souvent des femmes que des hommes, des étrangers que des Français et des jeunes que des sans-domicile de 30-49 ans. Ils occupent majoritairement des emplois peu qualifiés. La prise de poste est relativement récente pour la plupart d'entre eux puisque trois sur cinq ont un emploi depuis moins d'un an. Ceux qui ont les conditions de logement les plus favorables sont aussi ceux qui sont le plus souvent en emploi.



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012

Ce graphique représente les caractéristiques des emplois des sans-domicile. Même si les sans-domicile dans l'agglomération parisienne sont plus souvent en emploi qu'en province, leurs conditions d'emploi sont plus précaires. Ils sont 28% à déclarer ne pas avoir de contrat de travail dans l'agglomération parisienne contre 15% en province, 38% à avoir un CDI dans l'agglomération parisienne contre 41% en province. Près de la moitié des sans-domicile travaille à temps partiel. Ils sont 18% à être en situation de sous-emploi, c'est à dire qu'ils travaillent à temps partiel et



souhaitent travailler plus. Que ce soit dans l'agglomération parisienne ou en province, cette situation concerne surtout les femmes et les étrangers.

Les sans-domicile au chômage sont plus souvent des hommes que des femmes, des Français que des étrangers. Ce sont en général des chômeurs de longue durée : trois sur cinq sont au chômage depuis plus de 2 ans. Ils sont 1/4 à ne disposer d'aucune source de revenu. Majoritairement ils recherchent un emploi : trois sur quatre déclarent rechercher un emploi. Mais ces démarches pour trouver un emploi aboutissent très rarement sur une proposition d'emploi puisque deux sur trois n'ont reçu aucune convocation à un entretien suite à leurs démarches.

Les inactifs sont plus souvent des étrangers que des Français, et essentiellement des personnes âgées. Parmi ces inactifs, il y en a 30% qui ne sont pas autorisés à travailler, 24% qui se déclarent au chômage mais qui ne recherchent pas d'emploi, 14% invalides ou handicapés et 11% de retraités. Les inactifs n'ont pas toujours été dans cette situation. Deux sur trois ont exercé une activité professionnelle de plus de 6 mois. Ils sont tout de même 1/4 qui n'ont jamais travaillé.

Situation familiale	Part dans l'ensemble des sans-domicile (en %)	Revenu mensuel par UC en €			
		Pas de revenus	Moins de 400	400 à 800	Plus de 800
En couple avec enfant	13	18	39	34	9
En couple sans enfant	4	36	26	28	10
Personne seule	65	22	23	32	23
Personne seule avec enfant	16	13	33	39	15
Personne seule avec de la famille	2	28	39	n.s.	33
Total	100	21	27	32	20

Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012.  
n.s. : non significatif

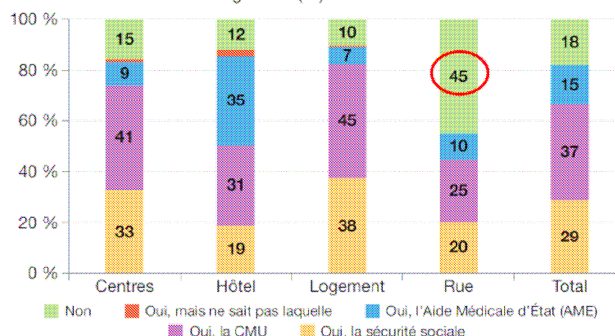
Ce tableau représente les revenus des sans-domicile. 21% des sans-domicile n'ont pas de revenu. Ils sont 27% à disposer de moins de 400 € par mois par unité de consommation. Les personnes avec enfant(s) ont des revenus plus élevés que les personnes sans enfant(s) car elles ont la possibilité de cumuler plusieurs sources de revenus, notamment les prestations familiales. Les principales sources de revenus des sans-domicile sont essentiellement des revenus du travail et le revenu de solidarité active.

### La santé des sans-domicile

Globalement les sans-domicile se déclarent plutôt en bonne santé. Ce ressenti vis à vis de leur santé varie en fonction du sexe, mais aussi de l'âge.

Neuf sans-domicile sur dix ont consulté un médecin depuis moins d'un an. Les femmes étant davantage préoccupées par leur état de santé sont celles qui consultent le plus souvent des médecins. Ils sont tout de même 11% qui n'ont pas vu de médecin depuis plus de 2 ans. La raison la plus souvent invoquée, c'est des revenus insuffisants pour pouvoir payer les consultations qu'ils considèrent trop chères.

Répartition des types de couverture de sécurité sociale des sans-domicile selon leur condition d'hébergement (%)



Source : Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, 2012.

D'après ce graphique, on voit qu'il existe un lien entre les conditions d'hébergement et l'accès à une protection sociale car la moitié des sans-abri n'ont pas de protection sociale alors que les sans-domicile en logement payé par une association sont seulement 10% à être dans cette situation. De manière générale, 18% des sans-domicile n'ont pas de couverture sociale.

Merci de votre attention.

**Eric FORTI** : C'est nous, et moi particulièrement qui vous remercions, Madame Labrador, pour la justesse et la rapidité de l'exposé

Je vous propose qu'on enchaîne tout de suite sur le deuxième point concernant le logement en Île-de-France que nous avons prévu : Madame Catherine Wintgens.

Réservez vos questions puisqu'on aura un petit temps de questionnement à l'issue de ce deuxième exposé.

Juste une question Madame Labrador. Je n'ai pas bien compris pourquoi vous aviez abordé la présentation de cette enquête en précisant que le panel consulté était constitué de francophones et de non-francophones. Il n'y a pas d'amalgame, j'imagine, entre non-francophones et étrangers. Et surtout, dans la question « étrangers », il y a évidemment dans ces statistiques les sans-papiers, les non déclarés, etc. j'imagine.

**Jessica LABRADOR** : La partie que j'ai présentée, c'est uniquement sur les francophones. Ce sont les personnes qui ont été capables lors de l'enquête de répondre au questionnaire directement en français. Mais il y a aussi des étrangers parmi ces personnes.

### 3.2 La politique d'hébergement en Île-de-France

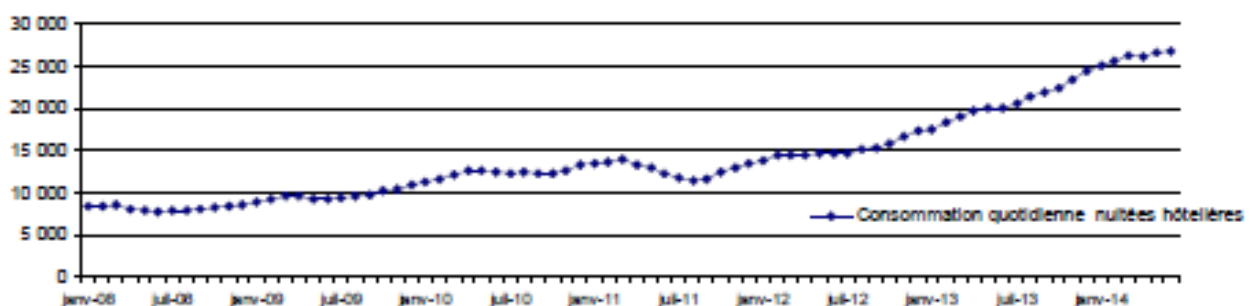
**Catherine WINTGENS** :

Catherine Wintgens, Chef du service des observatoires, des études et de l'évaluation à la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement.

Je vais vous présenter quelques éléments sur l'hébergement en Île-de-France.

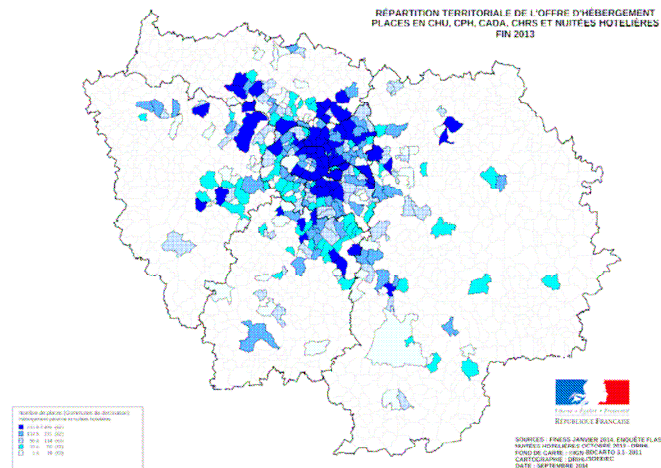
Du point de vue de l'offre d'hébergement.

Le dispositif d'hébergement est en forte augmentation de capacité en réponse à la demande. Dans le dispositif généraliste, nous avons 45 000 places en juin 2014. Il s'agit des places d'hébergement d'urgence, dont des nuitées hôtel, les places de stabilisation et d'insertion. On a un dispositif d'accueil spécifique pour les demandeurs d'asile. En juin 2014, nous avons 9 246 places, dont 3 769 en CADA, et 5477 en HUDA.



Le graphique avec la courbe montre le recours croissant aux nuitées hôtelières avec plus de 32 000 nuitées hôtelières en juin 2014.

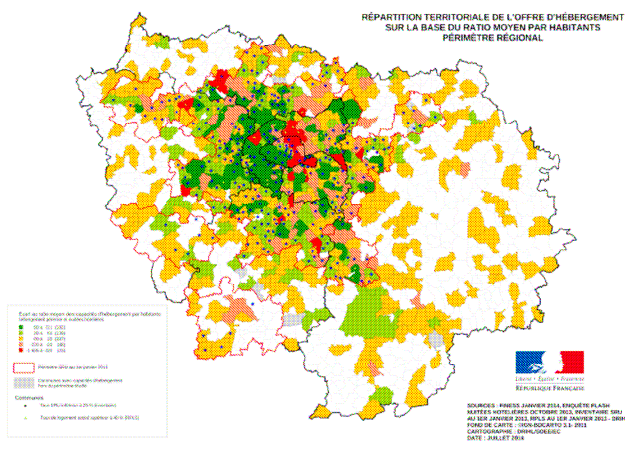
## La territorialisation de l'offre d'hébergement 1/2



Ici vous avez une carte qui représente la territorialisation de cette offre d'hébergement : hébergements pérennes et nuitées hôtelières. Vous voyez une concentration sur le centre de l'agglomération. Néanmoins, un certain nombre de réponses sur le reste de l'Île-de-France. De fait la capacité d'hébergement permet d'accueillir plus de 60 000 personnes et le nombre de places en centre d'hébergement et en hôtel a crû de 33% en 3 ans entre 2010 et 2013.

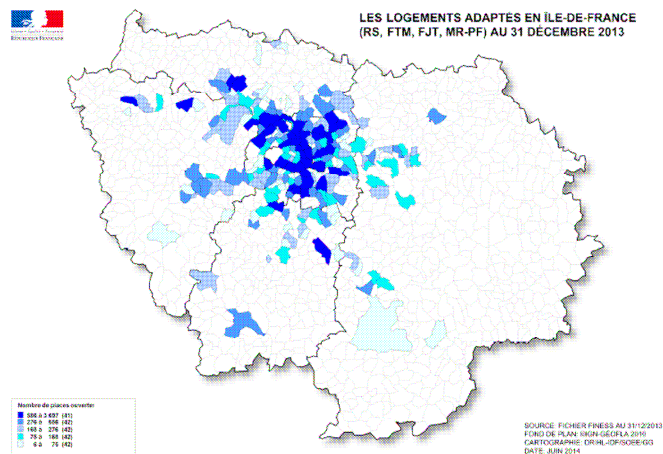
## La territorialisation de l'offre d'hébergement 2/2

- Une offre en hébergement concentrée et mal répartie



Cette carte est un peu compliquée à lire. Il s'agit des communes sur lesquelles on a une offre de logement locatif social et on a essayé de mesurer pour chacune des communes un écart par rapport à un ratio régional de places d'hébergement par habitant. Le ratio régional est de une place pour 238 habitants. Quand c'est rouge, nous avons beaucoup de places ; ce ratio est important et donc beaucoup de places d'hébergement. Quand le ratio est vert, nous avons un nombre de places inférieur au ratio régional. Que constate-t-on de manière assez évidente : un déséquilibre marqué entre l'Est et l'Ouest parisien.

## La territorialisation de l'offre de logement adapté



Cette carte concerne le logement adapté qui n'est en principe pas dans les réponses, en terme d'hébergement, aux besoins d'hébergement. Pour autant, il est vrai que le financement en fonctionnement de ces structures de logements adaptés est également financé sur la même ligne budgétaire, ou le même budget, que celui des nuitées hôtelières ou des centres d'hébergement.

Deux zooms sur deux enquêtes conduites par la DRIHL. Un zoom sur le public accueilli dans le dispositif hivernal et un zoom sur le public accueilli en hôtel. Deux zooms qui ont été réalisés une nuit donnée, sachant que ces deux enquêtes ne peuvent pas être comparées puisqu'il s'agit de populations différentes et que les protocoles d'enquête sont différents.

### *La première enquête sur les structures de renfort hivernal*

Cette enquête de la DRIHL, qui a été conduite avec la FNARS, a été effectuée dans la nuit du 6 au 7 mars 2014. Elle avait déjà été réalisée en 2013. Elle est réalisée dans les structures franciliennes de renfort temporaire, les centres d'hébergement, les abris de nuit, les gymnases franciliens et tous autres sites institutionnels : les salles paroissiales, les centres hospitaliers, les gendarmeries, tous locaux qui permettent d'accueillir en renfort hivernal. L'idée est d'avoir un diagnostic plus précis de cette population accueillie en période hivernale, leurs besoins étant très difficiles à cerner. Là il s'est agi d'un questionnaire anonyme. On devait recueillir préalablement l'adhésion du ménage enquêté. On a eu un questionnaire par ménage.

### Les éléments généraux

1 377 questionnaires sur l'ensemble des structures qui représentent 1636 personnes enquêtées. Les personnes isolées constituent la majorité des personnes accueillies. La moyenne d'âge : un peu plus de 40 ans. L'ancienneté dans la situation de précarité : moins d'un an pour plus de la moitié des ménages et aucune ressource financière pour plus de la moitié des ménages enquêtés. Sept ménages sur dix étaient dans le même lieu d'accueil au cours du mois précédent. Sur les principaux motifs d'admission dans ces structures de renfort hivernal : se mettre à l'abri, sortir de la rue, d'un squat ou d'un hébergement de fortune, le deuxième motif étant la sortie d'une structure d'hébergement elle-même - donc on se retrouve dans le dispositif hivernal puisqu'on ne peut pas être hébergé dans le dispositif d'hébergement, la perte du logement et l'arrivée récente en région parisienne ou en France.

### Les évolutions par rapport à l'enquête de 2013

Des signes de précarité toujours plus marqués. Les ménages sont toujours de plus en plus nombreux à déclarer résider dans la même structure hivernale le mois précédent. 33% déclarent

être en situation de précarité depuis plus de deux ans et le motif "sortir de la rue" est le motif le plus fréquemment cité : 45% en 2014 contre 37% en 2013.

### Zoom sur Paris, petite couronne, grande couronne

Je n'évoquerai que les principales tendances. Le diaporama fera l'objet d'une diffusion.

➤ A Paris, 727 questionnaires, 848 personnes, Paris représentant 52% l'ensemble des personnes enquêtées. Plus de 35% des enquêtés ont été directement orientés par les SIAO urgences, et non pas par les 115. La population est plutôt âgée par rapport à la moyenne régionale : trois adultes sur dix ont plus de 50 ans. 29% des personnes enquêtées bénéficient de l'AME.

Les évolutions sur Paris par rapport à la précédente enquête : on a de plus en plus de personnes seules, un public de plus en plus féminin, une part de personnes originaires depuis "hors UE" plus importante, et une précarité plus importante également.

➤ En revanche, en petite couronne on a des ménages davantage orientés par le 115. On a une part de personnes originaires de pays "hors UE" plus importante. 63%, et 25% des ménages déclarent bénéficier de minima sociaux.

L'évolution en petite couronne : également un public de personnes isolées en nombre plus important, une précarité également accrue comme à Paris.

➤ En grande couronne : 288 questionnaires, 370 personnes, 23% de l'ensemble des personnes enquêtées. 22% des personnes appartiennent à une famille monoparentale. Une population plus jeune en grande couronne : 63% des adultes ont moins de 40 ans. Un ménage sur deux déclare être accompagné par un travailleur social.

Les évolutions en grande couronne : des familles avec enfants plus nombreuses, une part d'étrangers plus importante, et une précarité au regard de la situation du mois précédent plus importante.

Donc une enquête qui nous permet d'avoir une connaissance des populations hébergées dans ce dispositif hivernal. On a un certain nombre de constantes, mais on le voit, une accentuation de la précarité. Cette enquête, nous l'espérons, sera reconduite l'année prochaine.

### ***Les populations accueillies dans le dispositif hôtelier***

C'est une enquête réalisée tous les deux ans. Cette année, elle a été réalisée dans la nuit du 26 au 27 mars 2014. C'est une enquête que nous faisons habituellement avec les 115. Cette année, elle a été également effectuée avec les trois plateformes parisiennes. Dans l'enquête "Dispositif hivernal", il s'agissait d'un questionnaire rempli par ménage par les personnes accueillant les ménages dans le dispositif hivernal. Ici, il s'agit de données qui ont été fournies par les huit 115 et les plateformes parisiennes, donc un questionnaire par type de structure et un questionnaire avec des données agrégées. On a une très forte augmentation du nombre de personnes hébergées à l'hôtel entre 2010 et 2014 : on passe de 7 000 à plus de 21 000, le chiffre est multiplié par trois. Là encore l'objectif de l'enquête était de connaître les publics hébergés à l'hôtel. Donc un questionnaire par opérateur.

### Les principaux résultats

Je vais vous donner les résultats issus des 115 puisqu'on peut faire une comparaison sur les trois années 2010, 2012, 2014. Les plateformes ont été intégrées seulement pour la dernière enquête. On a plus de 21 000 personnes cette nuit là hébergées dans l'ensemble du dispositif hôtelier. Une demande qui s'exprime majoritairement à Paris et en petite couronne. Les enfants et adultes en familles représentent 94% du total des hébergés, à mettre en regard du zoom de l'enquête "Nuit donnée" sur le dispositif de renfort hivernal où nous avons essentiellement des isolés. Le dispositif hôtelier accueille essentiellement des familles et les enfants représentent quasiment 50% de ce public hébergé. Beaucoup de personnes en situation irrégulière et avec des motifs d'hébergement liés aux migrations, à l'expulsion, aux ruptures familiales, conjugales ou amicales.

43%, hors Paris, déclarent ne percevoir aucune ressource et 58% des personnes sont prises en charge dans des dispositifs depuis plus de six mois.

### Évolution entre 2010 et 2014

Une proportion des familles à l'hôtel qui est en constante augmentation : 88% en 2010 et 94% en 2014, une proportion de primo-demandeurs qui est inférieure par des personnes en situation irrégulière qui augmente, et dans les motifs d'admission : augmentation du poids des expulsions de 14 points, du motif lié aux migrations de 7 points, et en revanche on a une baisse du motif lié aux ruptures familiales, conjugales et amicales. En 2014, sur l'ensemble des opérateurs 115 et plateformes parisiennes, nous avons eu 26 449 personnes hébergées, dont 4 900 pour les plateformes parisiennes. Et là, en ajoutant les plateformes parisiennes, on augmente encore la part des familles dans les personnes hébergées, et on augmente encore la part des enfants.

Donc en 2014 nous avons davantage d'éléments puisqu'on a pu bénéficier des résultats de l'enquête auprès des opérateurs parisiens et des plateformes parisiennes. Mais les tendances ne font que se confirmer.

Je vous remercie de votre attention.

**Éric FORTI** : Merci beaucoup Madame Wintgens. Vous avez peut-être quelques questions ou quelques demandes de précisions à effectuer auprès des deux oratrices.

**Olivier BORDE, délégué régional au droit des femmes et à l'égalité** : Merci beaucoup pour ces deux présentations sur des sujets qui ne sont pas forcément très connus. Vous vous doutez, à partir de l'intitulé de mon poste, que je vais vous parler de la place des femmes dans les études que vous avez menées.

Sur la partie sans-abri, à partir des documents qui nous ont été fournis, on peut reconstituer ce qui pourrait être la concrétisation de ce phénomène pour les femmes. Mais on sent bien qu'on pourrait aller encore un peu plus loin, parce qu'à chaque fois qu'il y a un chiffrage hommes-femmes, on voit que le phénomène est distinct. A chaque fois que vous avez fait un chiffrage hommes-femmes, cela fait apparaître un phénomène distinct pour les femmes qui révèle donc derrière des mécanismes qui ne sont pas les mêmes. Donc ce serait intéressant finalement de réunir toutes les données portant sur les femmes pour avoir des analyses spécifiques et voir ce qu'on peut en tirer.

Sur la partie hébergement/logement, je n'avais pas forcément de questions. Mais du coup, en regardant les planches, je me suis rendu compte qu'il y a, comme assez souvent, des appellations qui minorent la place des femmes. Quand on parle de famille monoparentale, on sait très bien qu'il s'agit très majoritairement de femmes. Alors là peut-être que les données sont différentes. Du coup, ce serait intéressant de savoir quelle est la part des femmes à chaque fois sur ces données lorsqu'il y a lieu de les sexuer, parce que ce n'est peut-être pas du tout discriminant. Il n'y a aucune différence hommes/femmes. Mais à priori, d'expérience, je peux subodorer qu'il y en a une. Donc ce serait intéressant de le faire apparaître.

Je reviens sur la première enquête. En fouillant les fiches, je me suis rendu compte que, sur la tranche 18-29 ans, on est à 50/50 sur les sans-abri hommes/femmes alors que l'intitulé de l'enquête dit, lui, 40%. Moi 40% ça m'a beaucoup choqué. Évidemment vous avez une approche scientifique, statistique qui est précise. L'idée qu'on se fait des sans-abri, ce n'est pas 40% de femmes. Ce n'est pas un phénomène qui apparaît à nos yeux sur une telle proportion de population féminine. Et quand on regarde la population des 18-29 ans, on est sur 50/50. Ce serait bien qu'on puisse le visualiser encore davantage avec vraiment une approche hommes/femmes. Merci beaucoup

**Éric FORTI** : Il semble qu'il y ait des précisions à donner sur le terme sans-abri, à différencier de sans-domicile.



**Jessica LABRADOR** : La définition des sans-domicile, c'est une personne qui, la veille de l'enquête, a dormi dans un lieu non prévu pour l'habitation. Dans ce cas on considère qu'il est un sans-abri, ou bien a fréquenté un centre d'hébergement. Donc l'enquête sans-domicile a un champ beaucoup large que les sans-abri uniquement.

**Madame ...** : Je voulais aussi répondre sur le pourcentage des jeunes femmes dans l'enquête. Comme dans toute enquête il y a des biais. Pour pouvoir passer les questionnaires, l'Insee et l'INED sont passés par des structures d'hébergement d'accueil ou des points chauds et on sait, par des enquêtes de terrains plus calées, que les jeunes hommes ne fréquentent pas ces lieux. Donc il y a aussi une distorsion. Il faut faire attention dans ces pourcentages, sachant que les fréquentations sont beaucoup plus féminines, à ces âges là en tout cas, que masculines.

**Nathalie SÉNÉCAL, directrice de l'Observatoire régional de la santé d'Île-de-France** : Bonjour. Ce n'est pas exactement sur le même périmètre, mais l'ORS a mené une enquête sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire en partenariat avec l'INVS. Il y a eu aussi deux vagues d'enquêtes : une en 2004, une en 2011, où on montre qu'il y a une précarisation des publics allant dans ces structures là avec une population soit plus jeune, soit aussi les plus âgés qui fréquentent plus ces ressources substantielles pour s'alimenter. On s'aperçoit qu'il y a également de plus en plus de personnes en emploi qui font appel à ces structures. Par rapport à la perception de la santé, j'ai été assez frappée par le 80% des gens qui sont en bonne santé. Je pense qu'il y a plusieurs explications possibles, notamment le fait que ce n'est pas forcément prioritaire pour eux par rapport au fait de trouver soit un logement, soit déjà de quoi s'alimenter. Par ailleurs, il y a des études qui montrent que la perception de la santé est assez variable, notamment en fonction des catégories socioprofessionnelles. Les CSP+ ont plutôt tendance à être plus exigeantes par rapport à ces critères là. Et enfin pour répondre à Monsieur sur la place des femmes, il y a un numéro thématique spécial du bulletin épidémiologique hebdomadaire publié par l'IDVS (Institut de veille sanitaire) qui a été consacré spécifiquement à l'obésité chez les femmes ayant recours à l'aide alimentaire, puisqu'une grande préoccupation c'est que ce sont plutôt les femmes qui sont touchées, mais que par les femmes, ça va toucher aussi les enfants. Ce sont donc des effets pluri-générationnels. Merci.

**Madame ...** : C'était juste pour répondre puisque je suis un des auteurs de cette note et qu'effectivement les données nous ont énormément interrogés sur ces pourcentages. Mais il faut savoir que l'enquête était longue, qu'effectivement les questions de la santé comme vous l'avez très bien dit ne sont pas forcément primordiales dans des situations de grande précarité. Et après il y a aussi l'image de soit peut-être qui est en jeu aussi dans la manière dont on répond au questionnaire. Pour aller plus loin, il y a l'observatoire du SAMU social de Paris qui a fait cette grande enquête ENFAMS et dont les données devraient sortir prochainement. Ça n'a pas du tout la même teneur sur la réalité épidémiologique de la santé des familles à l'hôtel notamment et des femmes enceintes.

**Raymond LEMOINE, Conseiller général de la Seine-Saint-Denis** : J'ai une question pour Madame LABRADOR. Je n'ai peut-être pas fait attention au début de la présentation. Il ne me semble pas que vous avez territorialisé les sans-domicile. Vous avez présenté le périmètre de l'étude qui est globalement Paris et la petite couronne. Mais vous n'avez pas précisé où, dans ce territoire, se trouvent les sans-domicile. Je suis d'autant plus curieux que la présentation qui suit, de Madame Wintgens, nous indiquait que les lieux d'hébergement sont concentrés dans le Nord, et la Seine-Saint-Denis notamment apparaissait comme un territoire où sont plutôt concentrés les lieux d'hébergement. Alors j'aimerais savoir si vous avez cela dans votre travail ?

**Jessica LABRADOR** : Les résultats sont uniquement possibles pour l'agglomération parisienne. On ne peut pas descendre à un niveau plus fin, c'est à dire ni petite couronne, ni Paris. C'est vraiment uniquement pour l'agglomération parisienne.

**Madame WINTGENS** : Cette territorialisation que j'ai présentée est liée à l'offre, c'est à dire à l'implantation géographique des structures d'hébergement, alors que les enquêtes de l'Insee portaient sur les populations. Je voulais juste ajouter que, sur les sans-domicile, la réalité est maintenant bien différente de ce qu'on peut imaginer. On l'a vu avec les femmes, on l'a vu avec les jeunes, on l'a vu avec les personnes plus âgées. Mais j'espère qu'il est apparu assez clairement qu'aujourd'hui, dans l'offre d'hébergement, il y a de l'hébergement pérenne, il y a des nuitées hôtelières, que les nuitées hôtelières représentent maintenant plus de 50% de cette offre d'hébergement, et que dans cette offre d'hébergement "nuitées hôtelières" nous avons plus de 95% de familles, de personnes appartenant à des familles.

**Emmanuelle PIERRE-MARIE** : C'est pour répondre à Monsieur sur la demande de données autant sur l'hébergement que sur la présence des sans-domicile. L'Apur a conduit plusieurs enquêtes. Une note de janvier 2013, qui fait état justement par commune du nombre de places en structure d'hébergement et de logement temporaire, est peut-être plus visible que ce qui vous a été présenté là car plus concentrée sur Paris et la petite couronne. Ensuite, dans une autre étude que nous avons sortie en juin 2014, nous avons travaillé à partir des signalements de la police pour cartographier la présence des sans-abri sur le territoire parisien. L'idée était de voir où étaient les campements et de quelles tailles. Et nous avons également fait une dissociation entre les camps de femmes, les implantations parisiennes des femmes uniquement, pas des campements mixtes.

**Éric FORTI** : Je vous remercie beaucoup. Madame Wintgens, vous aviez évoqué, dans le rapport que vous faites, que l'enquête a eu lieu dans la nuit du 27 mars. Ça veut dire que vous en faites une par an à la sortie de l'hiver ? C'est voulu ? Y a-t-il a des études qui existent et qui comparent la question des sans-abri et leur implantation dans leur saisonnalité ? J'imagine qu'il y a des évolutions entre l'hiver, l'été, en nombre, en quantité, et en qualité surtout, par rapport aux critères que vous aviez évoqués sur les raisons qui poussent certains Franciliens ou étrangers résidant en Île-de-France à être sans-domicile ? Il y a des enquêtes saisonnières autres qu'à la sortie de l'hiver sur l'offre ?

**Madame WINTGENS** : Nous connaissons l'offre hôtelière et l'offre en matière d'hébergement de manière constante tout au long de l'année.

**Éric FORTI** : Mais leur fréquentation ? Finalement vous nous présentez les fréquentations de ces structures.

**Madame WINTGENS** : À vrai dire les nuitées hôtelières ont crû pour pouvoir répondre aux besoins.

**Éric FORTI** : Est-ce qu'il y a une différence entre l'hiver et l'été ?

**Madame WINTGENS** : Dans la première page du diaporama, vous voyez l'évolution des nuitées hôtelières ainsi que l'évolution des capacités d'hébergement. Donc vous voyez une croissance qui atteste que l'offre essaie de suivre le besoin, de répondre aux besoins. Les enquêtes "Nuit donnée", on les a faites une fois par an. C'est une approche relativement pragmatique. L'enquête "Dispositif hivernal" demande une préparation importante puisqu'il faut qu'on contacte les départements un peu à l'avance pour savoir quelles seront les structures ouvertes cette nuit là. C'est une enquête auprès de 82 structures dans le dispositif hivernal. Donc ce sont des enquêtes lourdes. L'enquête hivernale se fait l'hiver. Malgré la disparition de la gestion au thermomètre, il faut quand même constater qu'il fait un peu moins froid l'été que l'hiver et qu'il y a des dispositifs qui ouvrent l'hiver et qui n'ouvrent pas l'été. On ne peut pas faire de comparaison sur ce point là. En revanche, à l'hôtel, il n'y a pas de saisonnalité. Nous sommes tout le temps en augmentation constante. Comme l'État finance ce dispositif de nuitées hôtelières et de centre d'hébergement, on sait précisément quelle est la consommation et quelles sont les structures qui accueillent ce public.



**Emmanuelle PIERRE-MARIE** : Pour autant, les sans-domicile décèdent plus l'été que l'hiver. C'était pour répondre à votre question sur la saisonnalité puisque effectivement nous avons cartographié nos signalements par une approche estivale et hivernale pour montrer s'il y avait des différences, notamment de localisation. Et nous avons les données. Il y a des pics après certaines fermetures de structures qui sont évidents et qui sont relatés par l'ensemble des maraudes. Ceci dit, ça ne se voit pas énormément sur les cartes puisque nous avons fait six mois et six mois, par la simple raison, c'est qu'il y a aussi moins d'activité de maraude, et notamment de maraude de police l'été. Donc c'est pas parce qu'il y a une moins grande présence des sans-abri dans l'espace public parisien. Mais c'est aussi par un délai qui est que les maraudes quelles qu'elles soient, sont moins présentes sur le territoire.

**Éric FORTI** : Nous enchaînons. Monsieur Patrick Hernandez.

#### **4. La nouvelle stratégie d'action régionale en Île-de-France**

**Patrick HERNANDEZ, chef du service des études et de la diffusion de l'Insee Île-de-France**

Le diaporama est en libre-office, et il n'y a pas libre-office sur ce micro. Donc je vais faire la présentation sans support.

Donc je vous présente la stratégie d'action régionale de la direction régionale de l'Insee Île-de-France.

Alors pourquoi maintenant ? Comme l'a dit Sylvie tout à l'heure, parce qu'on arrive au terme d'une étape de définition ou d'explicitation de cette stratégie. Elle existait déjà. Là on a eu différents événements comme un nouveau plan d'action au niveau national et un bilan, une démarche interne de bilan de l'exercice de l'activité de l'action régionale en Île-de-France, qui a fait qu'on a trouvé intéressant de la redéfinir un peu, de l'explicitier et de la partager entre nous.

D'abord, la direction régionale de l'Insee Île-de-France est composée à peu près de 200 personnes, trois services comme dans toute les directions régionales de France : un service enquêtes statistiques, un service d'administration des ressources et un service des études et de la diffusion.

Je vais vous parler plus volontiers du service des études et de la diffusion. C'est celui dont je suis responsable et c'est lui qui est en charge de la mise en œuvre de l'action régionale au sein de la direction. Il y a une particularité en Île-de-France, c'est qu'on héberge le secrétariat général du CRIES. C'est une particularité par rapport aux autres directions régionales de l'Insee. Pour information, le SED et le fait qu'on ait une stratégie d'action régionale, c'est une étape supplémentaire dans l'évolution de l'action régionale dans les directions régionales de l'Insee.

Les SED existent sous cette forme depuis la fin des années 80. Auparavant il y avait des observatoires depuis les années 60 qui étaient plutôt concentrés sur la mise à disposition d'informations et le recueil de l'information auprès des acteurs locaux. Peu après, au cours des années 80, la décentralisation, l'arrivée d'Internet, le développement de l'informatique ont fait que les demandes des utilisateurs sont devenues de plus en plus pointues, et n'ont plus eu besoin d'avoir des données simplement, mais également des analyses. Et donc c'était la deuxième période. La troisième période s'est terminée vers la fin des années 90, où avec la réduction des coûts on nous a demandé de faire des analyses et des études, mais en partenariat, et presque exclusivement en partenariat. En partenariat, ça veut dire qu'on va chercher un partenaire, plutôt un acteur public régional avec lequel on décide de faire une étude en commun. On partage les coûts, on partage le diagnostic et on publie ensemble. Ça c'est la démarche. La dernière étape, c'est celle que l'on vit actuellement où il y a quelques inflexions qui ont été données à cette

stratégie, notamment pour nous permettre de réaliser certaines études en offre de base stratégique, c'est à dire qu'on n'a pas besoin de partenaire lorsque le sujet s'y prête, où lorsqu'on estime que le sujet est stratégique. Voilà comment travaille le SED.

Alors dans notre démarche, nos missions sont d'abord de mettre à disposition de tous les données et les études produites par l'Insee. Il faut qu'on contribue aux décisions de politiques publiques par des analyses à forte valeur ajoutée selon trois axes : des axes de type diagnostic, c'est à dire qu'on va faire des diagnostics de types territoriaux, de types atouts-faiblesses d'un territoire, ou de type analyse prospective : préparation des anticipations, ou d'évaluation, c'est à dire de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Et on a deux formes principales pour la réalisation de ces activités : c'est du conseil, de l'accompagnement à l'expertise -je reviendrai plus tard sur ce que cela relève- et les études, ce que l'on voit.

Une stratégie d'action régionale doit répondre à deux aspects. D'abord elle vise un objectif. En interne, à la DR, il faut qu'on ait une vision claire et partagée des finalités et des modalités de notre action au sein du territoire. Et d'autre part, il faut qu'on arrive à tenir à l'extérieur un discours structuré et argumenté sur la région et ses territoires. C'est ce que l'on entend par stratégie d'action régionale et c'est les objectifs que l'on vise.

On le fait avec des partenaires. On a des partenaires-cibles au niveau régional. Ce sont les services de l'État en région, aussi bien préfecture, SGAR que services déconcentrés, les collectivités locales, les niveaux régional, départemental et intercommunal, les instances consultatives comme le CESER - en Île-de-France on travaille peu directement avec le CESER grâce, ou à cause du CRIES, c'est à discuter. Les chambre consulaires aussi sont au nombre de nos partenaires privilégiés. Et puis il y a quelques organismes incontournables dans le paysage. Les agences d'urbanisme, que ce soit l'Apur, l'IAU, sont des partenaires forts pour nous dans notre action. C'est ce qu'on appelle dans notre jargon les acteurs publics en région ou les APR.

Dans le cadre de la définition de cette stratégie, on a défini sept enjeux, ou sept axes stratégiques.

- Un premier qui est l'identification des enjeux stratégiques locaux de la région.
- On a également la réponse aux besoins des acteurs publics régionaux. C'est un besoin important.
- Élaborer un discours structuré sur le fonctionnement des territoires en enrichissant notre offre par les études et la mise à disposition de données.
- Assurer notre mission de service public en matière de diffusion.
- Jouer collectif Insee : je ne vais pas le détailler ; c'est plus un objectif interne. C'est le fait qu'on ait juste un front-office d'un réseau d'action régionale qui regroupe l'ensemble des services des régions, des directions régionales de l'Insee, mais également des pôles de service de notre réseau et la direction régionale de l'Insee.
- On a aussi un objectif, ou un axe qui est le maintien d'une présence médiatique élevée, l'objectif d'être visible en Île-de-France qui est important.
- Et puis un dernier axe qui est (je ne le détaillerai pas non plus) le fait qu'on doive maintenir ou acquérir, en fonction des domaines, un niveau d'excellence. C'est le fait que pour certains domaines, en particulier la géo localisation, l'analyse urbaine ou l'analyse du système productif, on doive maintenir un niveau d'excellence, d'expertise élevée pour pouvoir décrypter et analyser le territoire.

➤ Sur l'identification des enjeux stratégiques locaux, on a une orientation première qui est l'identification des acteurs locaux et des jeux d'acteurs en particulier. On est dans un environnement, en Île-de-France en particulier, où on n'est pas seul à produire de l'information statistique et des études. Nos partenaires ou nos collègues en région aussi, mais l'offre en Île-de-France est particulièrement foisonnante. On a des partenaires, l'IAU, l'Apur, les services déconcentrés de l'État qui produisent beaucoup. Que ce soit dans le cadre de la réforme

territoriale ou des grands projets qui structurent la région, la question qu'on peut se poser, c'est comment coordonner cette activité de production et comment jouer équitablement avec l'ensemble des acteurs puisque c'est une mission de service public que l'on a, nous. Donc on a d'abord cet objectif d'identifier ces jeux d'acteurs, et qui est une activité qui est d'autant plus stratégique dans une période où la réforme, l'arrivée de la métropole du Grand Paris peut faire bouger les frontières entre les différents acteurs.

On a une activité qui est importante aussi bien en interne pour la programmation de nos études que pour le réseau de l'Insee, c'est l'écoute active des besoins des acteurs publics régionaux et le recensement de leurs besoins. On a besoin parce qu'il faut qu'on offre, et que notre offre réponde à leurs besoins, et que l'on ait une production éditoriale qui réponde à ces besoins. Mais également il faut que nous, on arrive à faire remonter ces besoins au niveau national pour que, finalement, ces besoins soient anticipés dans la mise à disposition d'outils et de données qui permettront à l'ensemble des directions régionales de produire l'information qui permette aux différents acteurs d'éclairer leur décision.

Et puis on a aussi un objectif en terme de diffusion. C'est de faire connaître notre offre auprès des échelons locaux, qu'ils soient au niveau départemental ou intercommunal. On a entamé une démarche de présentation de notre offre au niveau des départements, qui permet de faire connaître notre offre, de présenter nos indicateurs, mais également d'initier des pistes de partenariat.

Un objectif plutôt interne dans cette identification, dans cet axe premier qui est l'organisation de la veille sur les problématiques des APR puisqu'on a les cadres stratégiques qui nous offrent un certain nombre d'axes ou de domaines sur lesquels il va être intéressant de produire de l'information. Mais il faut également qu'on fasse de la veille sur l'ensemble des problématiques et sur l'actualité. Et c'est pour ça que l'existence d'un CRIES en Île-de-France est importante puisque cela permet de rassembler en même temps, et les producteurs, et les utilisateurs, et nous sert nous dans notre action régionale à voir dans quelle mesure on peut calibrer nos moyens sur des thématiques : on a parlé des entreprises stratégiques, des sans-domicile, de l'innovation. Ce sont souvent des sujets qui nous alimentent aussi. D'un autre côté ça nous offre aussi une tribune. Il ne faut pas se le cacher. Si Jessica a présenté aujourd'hui l'étude sur les sans-domicile, c'est aussi pour nous un moyen de présenter une partie de notre production et d'avoir également un échange sur ces productions.

➤ Répondre aux besoins des APR, aux besoins des partenaires, c'est effectivement voir dans quelle mesure on peut engager des partenariats sur des études que l'on appelle à haute valeur ajoutée. Pourquoi des études à haute valeur ajoutée ? Parce que selon les trois axes que l'on a défini, qui sont des axes d'une ambition d'être uniquement sur des études de type diagnostic, évaluation ou prospective, nos partenaires ou nos concurrents sur le marché de la production d'information en région peuvent faire la même chose. La question est de savoir ce que nous nous pouvons faire avec eux et qu'eux ne peuvent pas faire seuls. Et c'est bien là qu'on trouve un moyen de partenariat et le moyen de mettre ensemble nos ressources. Là aussi se pose la question de savoir comment on peut coordonner cette activité d'étude au niveau de la région. Peut-être que le CRIES est un endroit où on peut effectivement partager les différents programmes d'études et voir qu'il n'y ait pas de double-compte ou de double production dans l'activité d'études.

L'autre partie de ces besoins, c'est les besoins des acteurs publics. Ils ne s'expriment pas forcément en termes d'études ou d'analyses, mais également en termes de conseils et d'accompagnement. On a distingué deux types d'activités de conseils : le conseil-accompagnement qui est plutôt l'activité d'accompagnement ou d'élaboration d'aide à la définition d'indicateurs pour un tableau de bord, ce que l'on a pu faire sur la politique de la ville par exemple, ou le besoin de formation, ce que l'on a pu faire sur la formation des cadres des CAF à l'utilisation des données carroyées, ou la participation à des groupes, des observatoires. Ce qu'on appelle le

conseil accompagnement : on ne fait qu'accompagner l'ensemble des acteurs dans la meilleure utilisation des données de l'Insee, celles qui sont déjà produites, sans production additionnelle. L'autre activité qu'on appelle le conseil expertise est une activité qui est plutôt réservée aux "VIP" de la région, qui est plutôt en réponse à une sollicitation individuelle de la direction régionale. C'est une sollicitation individuelle et expresse. Il faut répondre dans un temps très limité à une demande, et en l'occurrence on accomplit cette activité. Je veux parler par exemple des travaux qu'on a menés dans le cadre de l'élaboration des travaux sur le bassin parisien, qui sont en grand sommeil en ce moment à cette échelle là, ou sur un groupe d'expert sur le zonage des aides à la finalité régionale qui doivent être celles qui vont être utilisées dans le cadre de l'utilisation des fonds structurels européens. C'est plus une activité de cabinet qui n'est pas notre cœur de métier en terme de production éditoriale mais qui est importante puisque ça permet également de nous ancrer dans notre territoire.

➤ Élaborer un discours territorial structuré qui est notre troisième orientation. C'est un point assez particulier. Le constat est qu'on n'a pas de diagnostic ou de synthèse territoriale de type atouts-faiblesses d'un territoire existant actuellement en Île-de-France. En région on peut comprendre qu'à l'échelle de la région c'est très compliqué, puisque la région est vaste, les problématiques régionales et nationales s'entremêlent assez facilement et il est très difficile de trouver une connotation régionale à ce territoire. Au niveau départemental non plus. Dans notre démarche, on a fait le tour de rapprochement des conseils généraux. On est allé à la rencontre des conseils généraux. On leur a dit qu'il serait bien qu'on fasse des diagnostics atouts-faiblesses du territoire et perspectives. Tout le monde était intéressé sur la nécessité de produire ces diagnostics, mais personne ne veut le signer. Pourquoi, parce qu'il y a un enjeu de publication obligatoire. Une publication obligatoire de ce type de document, ça engage des Élus d'un côté, les services de l'État de l'autre, et c'est assez compliqué. C'est ce qui nous amène à imaginer que ces diagnostics territoriaux, puisque c'est une mission qui nous incombe, on doit pouvoir et devoir les faire seul en offre de base sans avoir besoin de partenaire, mais avec l'appui des territoires puisqu'on a besoin d'avoir la connaissance terrain pour pouvoir les alimenter.

Un autre point qui explique aussi le fait que les diagnostics régionaux n'existent pas : la région en tant que culture régionale existe peu, ou existe depuis très peu de temps. La prise de conscience que la région Île-de-France était bien une région, et non pas une région autour de Paris, elle date d'une quinzaine d'années. On a encore une situation où on a Paris, sa région. C'est vrai que tout a été longtemps dirigé et mené par l'État et la prise de conscience régionale est très récente. J'en veux pour preuve que sur pratiquement tous les sites de mes camarades, et même du Conseil régional, il y a une question "Vous sentez-vous Francilien ?" Comme si la question avait à se poser. C'est une problématique intéressante.

Un autre point qui nous permet de pouvoir tenir un discours structuré au niveau territorial, c'est qu'on a la chance en Île-de-France, en dehors de la richesse des partenariats, d'avoir la possibilité des mobiliser des enquêtes et des sources nationales dont l'échantillon régional est suffisamment grand pour pouvoir tenir un discours régional, ce que ne peuvent pas faire tous mes collègues de région. Je peux citer la valorisation de l'enquête emploi qui pourrait nous permettre de mieux étudier l'emploi au niveau régional, l'enquête sur les budgets des familles qu'on va entamer très bientôt pour valoriser des résultats, ou l'enquête "sans-domicile" sur laquelle on a communiqué aujourd'hui. On a des sources supplémentaires qui nous permettraient d'avoir un discours un peu plus conséquent que ceux que peuvent avoir mes collègues régionaux.

➤ Un quatrième axe est le fait qu'on doit assurer notre mission de service public en matière de diffusion. C'est l'objectif premier des directions régionales, du moins des observatoires à l'origine, puis des SED. C'est effectivement de diffuser l'information et notamment de diffuser les analyses nationales et régionales. En Île-de-France on a la particularité, comme pas mal de régions maintenant, ça s'est développé, d'offrir une analyse conjoncturelle. En termes de production, on a deux bulletins et deux notes annuels, on a un tableau de bord qui est actualisé en

continu. L'important pour nous c'est de pouvoir partager ce discours. Avoir un discours partagé sur l'analyse conjoncturelle et sur la situation économique de la région est important, et de le partager entre différentes parties prenantes, que ce soit la région, la préfecture, les services de l'État, Pôle-emploi, la DRFIP, les douanes, la Banque de France, qui font partie des partenaires de cet exercice. C'est très important d'avoir ce moment de partage, puisque c'est de l'information dont les utilisateurs, pas seulement les Élus, mais les entreprises ont besoin également.

L'autre aspect de cette mission, c'est de répondre aux demandes de nos publics. On a un service qui est chargé d'orienter les internautes sur notre site qui est riche. Il faut arriver à se débrouiller avec les différentes sources, les différents chemins. Il est en voie de modernisation, mais on a encore besoin d'orienter les internautes -les "Insee-nautes"- vers le bon chiffre, vers la bonne donnée. On a besoin également de répondre à un certain nombre de demandes qui sont des produits qui ne sont pas standards, qu'on ne donne pas gratuitement sur notre site et pour lesquels on fait des prestations payantes de tableaux qui sont plus détaillés soit au niveau sectoriel, soit au niveau géographique. On a aussi cette mission dite de service public.

➤ J'en arrive au dernier axe de ma présentation qui est le maintien d'une présence médiatique élevée. C'est aussi un point important pour nous. Il faut être visible pour exister presque. En Île-de-France, la difficulté, la spécificité ou la particularité, c'est que la presse régionale quotidienne n'existe pas, ou quasi pas. A part les gratuits, on n'a pas d'audience, de relation avec une presse quotidienne régionale. Ainsi lorsque la question arrive, lorsque "sans-domicile" est arrivé, on a organisé une conférence de presse. Lorsqu'on a à répondre à des questions des journalistes, des demandes d'interviews, on rentre dans une période de stress car on n'a plus l'habitude de le faire. Il faut qu'on arrive à professionnaliser cette activité, puisque c'est une activité rare, et donc chère pour nous. Donc il faut la professionnaliser pour la rendre moins coûteuse par la formation en interne d'une part, il faut qu'on arrive à être meilleur face aux journalistes. Il faut aussi qu'on arrive à anticiper leurs demandes, c'est à dire à mieux préparer nos interventions à partir d'un fonds documentaire constitué de l'ensemble des messages que l'on a transmis dans nos études de façon à pouvoir proposer quelque chose dès qu'il y a une demande, et raccourcir les délais de réaction entre la demande du journaliste et le moment où on lui répond. C'est important car, le journaliste, si on ne lui répond pas dans l'heure, le temps du journaliste et notre temps ne sont pas les mêmes, son actualité n'est pas la même que la nôtre, et donc effectivement il faut qu'on arrive à répondre dans son temps à lui. Autrement on a perdu.

Une démarche plus proactive c'est qu'il faut qu'on arrive aussi à préparer des opérations dites grand public. Il faut qu'on soit au rendez-vous. On avait commencé à le faire ces dernières années, à être au rendez-vous du 8 mars, au rendez-vous de la rentrée scolaire, au rendez-vous du grand hiver, de la semaine du handicap -c'est en ce moment dans pas mal de communes. Il faut qu'on arrive à proposer aux médias de l'information qu'ils puissent recrachter, au passage en nous citant et en citant l'information d'où elle vient. C'est une approche vers de plus de pro activité et de préparation de l'information de façon à ce que le journaliste ait quelque chose d'intéressant à écrire.

Et puis on a une autre activité, une orientation qui est due à une opportunité qu'on a d'être très proche de la direction générale de l'Insee et de profiter des communications nationales. Lorsque la direction générale organise une conférence de presse, ça attire du monde, ça attire les médias nationaux. On a saisi l'opportunité plusieurs fois de nous raccrocher à des événements nationaux en retardant certaines publications ou en avançant la production de notre publication pour être au rendez-vous des immigrés, d'enquêtes sur les configurations familiales de façon à bénéficier de cet écho médiatique national. On a aussi dans cette optique une activité qui est coordonnée au niveau de l'ensemble des régions sur certaines opérations. Les 24 régions communiquent ensemble sur un thème. C'est plutôt des thèmes méthodologiques : le zonage en bassin de vie, le zonage en aire urbaine, où effectivement au même moment les 24 directions régionales communiquent sur le même sujet, et ça fait une résonance assez importante sur le thème. Nous, on essaie de s'en

servir d'autant plus qu'on est en Île-de-France et que les publications nationales traitent souvent de l'Île-de-France. On essaie de rebondir là-dessus pour dire "Nous aussi on a quelque-chose à dire. L'Île-de-France a une particularité". Et ça permet d'être un peu plus présent dans la presse.

Alors tout cela pour arriver à un outil qui nous permettrait de produire une programmation pluriannuelle des travaux.

Actuellement on est dans une phase où, à partir de maintenant jusqu'à la mi-décembre, on fait le tour des différents partenaires, des différentes collectivités, services de l'État et on va leur proposer ce que l'on a en magasin, nouvelles sources, nouvelles méthodes, et on écoute leurs besoins pour voir si on peut faire coïncider leurs besoins et nos outils de façon à décider ensemble de réaliser un projet ensemble, une publication ensemble. C'est bien, ça marche. Maintenant il faut voir si on ne peut pas aller plus loin dans le processus.

En regardant la production éditoriale de la direction régionale de l'Insee depuis ces 5 dernières années, et en faisant une cartographie selon les thèmes, selon une nomenclature qui nous est propre à l'Insee, qui est la nomenclature de notre offre, on s'aperçoit que certains thèmes n'apparaissent pas, que par faute de partenaires finalement on n'a pas réussi à faire de diagnostic territorial ou alors le dernier date. Le dernier diagnostic territorial qu'on avait fait sur Plaine Commune date des années 2004-2005, ou 2007-2008. C'est assez ancien. On n'a pas fait de diagnostic territorial à l'échelle d'un département par exemple, pas de synthèse locale non plus. Ce sont des éléments qui nous amènent à réfléchir sur ce qu'on doit réactualiser, mettre en avant comme message. On ne va pas le faire tout seul. On a en appui les thèmes des différents programmes stratégiques : le SDRIF, la SRDEI, la métropole du Grand Paris, qui vont nous permettre d'identifier un certain nombre de zones sur lesquelles il faut soit réactualiser des messages, soit faire une nouvelle analyse.

A partir de maintenant, lorsqu'on va aller voir nos partenaires, on va venir avec cette offre là : une offre qui est constituée de ce que l'on a comme offre d'études potentielles, mais également ce sur quoi on veut travailler en priorité par rapport aux grands programmes stratégiques. Je peux citer par exemple que sur les années à venir, il faudra qu'on travaille sur :

- les entreprises stratégiques -mais ça c'est en bonne voie une fois qu'on aura défini ce qu'est une entreprise stratégique,
- les filières : l'aéronautique, le numérique sont des filières qui sont porteuses dans les différents programmes structurants de la région,
- l'accès aux équipements et services pour les ménages, et en particulier les inégalités d'accès aux équipements et aux services pour les ménages une fois qu'on les aura localisés,
- les migrations résidentielles et leur impact sur la composition des populations, des territoires,
- les logements, et aux logements j'associe volontiers les inégalités sociales car à partir de l'exploitation des logements et de la composition du parc et des ménages on arrive également à voir, une fois qu'elles sont géo localisées, les inégalités,
- les métiers en tension, non pas au moment où on le fait, mais une analyse prospective. Lorsqu'on se place dans un projet comme celui du Grand Paris, qui le projette à 100 ans si j'ai bien compris, il faut prévoir sur les trente prochaines années un certain nombre d'emplois, non seulement les emplois induits par les travaux, mais également les emplois qui vont être générés par l'activité nouvelle de cet ensemble. Il faut qu'on se pose la question de savoir quels sont les métiers en tension actuellement et quels sont ceux sur lesquels il faudra orienter l'offre de formation pour pouvoir avoir suffisamment de main-d'œuvre demain, après-demain, dans 100 ans.
- En terme de diagnostic territorial, en dehors des diagnostics territoriaux, certains territoires comme Saclay et Roissy semblent apparaître dans plusieurs des programmes structurants sur lesquels on a peut-être aussi intérêt à travailler. Concernant Saclay, on avait commencé à le faire avec la communauté d'agglomération du plateau de Saclay. Les



discussions actuelles sur le nouveau schéma régional de coopération intercommunale font que Saclay va s'associer certainement avec un certain nombre d'autres communautés d'agglomération, et sur Saclay uniquement ce n'est pas intéressant. On va donc voir si on ne peut pas faire un projet à une plus grande échelle. Sur Roissy la problématique est un peu différente en fonction de son adhésion ou non à la métropole et du maintien d'une activité logistique importante sur la plateforme. On a intérêt à voir comment on peut positionner cette étude. Et puis une étude suprarégionale qui réapparaît assez fréquemment : le grand bassin parisien et la vallée de la Seine semblent avoir le vent en poupe en ce moment. C'est peut-être un sujet sur lequel il faudra qu'on s'intéresse dans les années à venir.

Voilà assez rapidement les différents points de la stratégie d'action régionale explicitée telle qu'on va la mettre en œuvre dans les années à venir.

**Éric FORTI** : Je vous remercie vraiment beaucoup Monsieur Hernandez. Ce n'était pas simple de faire cet exposé sans diaporama. S'il n'y a aucune question, Jean, peux-tu nous exposer les programmes du CRIES 2014- 2015 ?

## 5. Programme de travail du CRIES 2014 - 2015

**Jean LIENHARDT** :

Le CRIES travaille sur quatre événements dans l'année : un en début d'année, un en avril, une rencontre en juin sur l'ensemble de la journée, puis l'assemblée plénière où en principe on a des éléments formels, mais vous avez eu aussi des éléments de contenus importants aujourd'hui, donc c'est un événement en tant que tel. Le cas échéant, si ça se présente, une réunion spéciale des formations ad-hoc pour discuter de l'opportunité de certains travaux d'extension. C'est en gros le schéma de travail du CRIES.

Ces rencontres peuvent avoir des objectifs différents. Sur les rencontres d'une demi-journée, on est plus technique, plus ramassé sur un thème. C'est moins grand public que ce que l'on fait en juin. L'AP, c'est l'occasion d'une synthèse et éventuellement d'un rebond, comme ce qui a été dit tout à l'heure sur l'hébergement vu par la DRIHL en complément à ce que l'on a fait en juin sur la pauvreté en général.

Le programme de ces événements se dessine essentiellement pendant l'été. Juste après la rencontre de juin, le bureau commence à préparer le programme de fin d'année et du début de l'année suivante. On complète par un bureau en septembre et on consulte les membres du CRIES. Au CRIES, il y a une quarantaine d'organismes, une grosse moitié dépendant de l'État, une petite moitié dépendant de la région, et une "troisième" toute petite moitié correspondant à des inclassables ; et c'est bien les inclassables. Donc on a fait une consultation, et l'AP, c'est l'occasion d'échanger sur les perspectives et de voir les résultats de la consultation.

Je vais aller à l'essentiel. Voilà ce qu'on vous propose pour le premier semestre 2015.

Tout d'abord, pour compléter la rencontre statistique "pauvreté - précarité" de juin, on va revenir sur un point particulier : le non-recours. Il y a un effet miroir : d'un côté il y a des gens qui ne profitent pas des droits auxquels ils pourraient légitimement s'accrocher, et de l'autre côté ça se traduit en termes de lacunes statistiques ou de non exhaustivité statistique. Il y a un élément technique et un élément interprétation par défaut d'un droit non exercé. J'ai fait une liste des types de non-recours qu'on pouvait envisager. Il y en a sans doute d'autres. On ne les verra pas tous. Il n'est pas sûr qu'on sache faire tout, mais on va essayer sur une demi-journée de regarder l'essentiel en fonction des contributions qu'on arrivera à monter, et de la qualité du dispositif statistique qu'il y a derrière.

En avril, on compte faire une demi-journée sur les statistiques du tourisme. Cela fait longtemps qu'on en parle au CRIES. Je ne le sens pas très bien car on voudrait nous embarquer sur quelque-chose de complètement formalisé. Or le tourisme n'est pas un secteur de la nomenclature. La nomenclature c'est de la plomberie, de l'électricité... Le tourisme, il y en a un peu partout. Il n'y a pas un tourisme. L'hôtellerie est une contribution à un secteur touristique. En plus on n'est pas capable de faire la différence entre le tourisme d'affaire et le tourisme de loisir. C'est très difficile. Tous ces éléments sont des éléments de complexité. Enfin, c'est lancé! On va voir jusqu'où on peut aller. Il y a quand même des éléments positifs pour retenir ce thème. D'abord c'est un thème d'intérêt spécifique pour l'Île-de-France. Dans une contribution de synthèse de la préfecture de région, il y a cette volonté de faire de la région Île-de-France la première destination mondiale. On l'est déjà, mais les gens ne s'arrêtent pas. C'est un vrai problème. Les difficultés de mesures, j'en ai parlé, mais il semble qu'on ait avancé un peu sur des éléments de comptes satellites et on aura des travaux un peu maison à montrer à ce moment-là, peut-être même un peu avant. On doit avoir de quoi tenir une demi-journée sur cette question. (3h 15min)

Pour la rencontre de juin 2015, le bureau de juin dernier envisageait trois thèmes : le retour d'expérience sur le recensement de la population, le rôle de la statistique publique en région, les jeunes en Île-de-France.

- Le premier thème est un peu standard, mais on commence à se demander si ce qu'on a fait avec le recensement de la population a rempli les objectifs qu'on s'était donnés en 2004 lorsqu'on a rénové le recensement. Qu'a-t-on fait du RP en Île-de-France? En quoi cela a révolutionné les travaux d'études : urbanisme, sociologie, études sociale..., sachant qu'avant on avait un recensement tous les 10 ans avec lequel on vivait pendant 10 ans, alors que maintenant on a un recensement tous les ans et on peut actualiser en principe un corpus d'études en continu. Ce travail d'évaluation, on ne l'a pas encore fait en Île-de-France. Il a été fait dans d'autres régions, dans d'autres CRIES. Cela pourrait servir de modèle.
- Une autre piste était de voir si on pouvait décliner au niveau régional une rencontre qui avait été montée au niveau national sur le thème statistique et démocratie. Cela date de la fin de l'année dernière, de décembre.
- Et puis le thème que finalement on va retenir : les jeunes sur l'Île-de-France, que l'on va décliner un peu plus après.

On a fait une consultation sur ces trois thèmes durant l'été. Il y a eu 25 réponses émanant de 18 organismes ou institutions membres du CRIES. On a eu de très bonnes réponses des services de l'État et des Conseils généraux, moins bonnes réponses des poids lourds de la région, à savoir l'IAU, voire l'Apur. Quant aux thèmes proposés, le RP, qui concerne tout le monde, ne posait pas de problème ; pour les autres, il y a des sensibilités qui font que l'on répond plus volontiers ou non à la consultation. On en a profité pour faire un premier recensement des études RP.

Une majorité s'est retrouvée sur le dernier thème : les jeunes. Je rappelle les contraintes de cette affaire. Pour faire quelque-chose qui tienne la route en terme de pertinence et en terme de réussite, il faut que ce soit assez riche pour qu'on tienne une journée. Je dis cela parce que, dans la consultation, il y a des gens qui nous disent si on faisait ça et si on faisait ça, mais c'est un one shot sur une contribution et ça n'occupe pas le terrain d'un colloque. Ça c'est un premier point. Deuxième point : il faut se centrer sur des éléments de méthode. Il faut que les éléments de méthode et la problématique aient un poids suffisant dans la contribution par rapport à des résultats. On a parlé tout à l'heure hébergement, on a eu des résultats, mais il y a aussi des éléments de problématique comparaisons inter-sources, etc. On n'a pas tiré la synthèse. On a regardé les chiffres séparément, mais on n'a pas encore écrit la petite note comment on a une moitié de la réponse à tel endroit, la même moitié de la même réponse à l'autre endroit et qu'est-ce qui diffère. Tronc commun et tronc externe, ou le ni oui ni non, ça ce n'est pas fait. Peut-être que le CRIES est un endroit pour le faire. On essaiera de pousser un peu plus si on peut. Donc des



éléments de méthode, et pas simplement des résultats. Et puis la valorisation des partenariats, c'est-à-dire qu'il faut qu'on ait ensemble des choses à montrer de façon partenariale, ainsi que l'a très bien indiqué Patrick Hernandez tout à l'heure.

Voilà les réponses qu'on nous a faites. Il y a une majorité de réponses sur les jeunes en Île-de-France. Quelques noms manquent dans la colonne de gauche ; c'est un peu dommage. Tout cela sera sur le site.

Donc le thème de la rencontre c'est les jeunes en Île-de-France. C'est très large. Donc il faut un filtre. Le filtre que l'on propose, c'est de travailler sur les questions d'autonomie : comment passe-t-on des jeunes ados aux jeunes adultes et les conditions de l'autonomie : initiation, passage, conditions de vie, modes de vie, revenus, logements, formation, insertion, trajectoires, mobilité, indépendance sociale, cycle de vie, solidarités intergénérationnelles, etc. Ce qui est proposé, c'est les jeunes, mais pas les statistiques de la jeunesse en général. C'est les jeunes, mais avec cette idée de documenter les questions d'autonomie, l'autonomisation des jeunes avec l'insertion dans la vie sociale. Ce ne sera pas un portrait de la jeunesse en Île-de-France comme il y a un portrait social de la France. Ce ne sera pas non plus un recensement des statistiques par âge. Il peut y avoir un peu de cela mais ça ne sera pas essentiellement ça. Ce que ce sera dépend un peu de vous puisqu'on a commencé à regarder avec vous ce qu'on peut faire. Il y a déjà des propositions qui nous sont faites explicitement dans le cadre de la consultation. Nous allons essayer de les récupérer. Et il y a des contributeurs potentiels dans le tableau.

Pour plus, Monique Saul a préparé une petite note que je n'ai pas le temps de détailler, mais qui sera sur le site. Sur le site, je mettrai aussi une note documentaire qu'a préparé Françoise Beauvils avant de partir, une première liste d'études sur les statistiques de la jeunesse qui ne tient pas compte des critères que j'ai rappelés.

On fera une assemblée plénière sans doute en octobre prochain.

## Clôture

**Éric FORTI** : Je te remercie, Jean, pour ces propos précis et détaillés.

Je voudrais vous dire, avant que l'on se quitte, que je suis de plus en plus heureux de présider ce Comité Régional d'Informations Économiques et Sociales pour différentes raisons. Mais j'en retiens une particulièrement importante que Monsieur Hernandez a rappelé dans son exposé : c'est que nous sommes dans un espace qui rassemble des producteurs, des acteurs de la statistique, du recensement, et tout un tas d'indications scientifiques, et des usagers, des Franciliens, des acteurs de la société civile. C'est le rôle du CESER que d'élaborer des concertations avec les pouvoirs publics, et je crois que là on est en train de porter une pierre supplémentaire à l'édifice CRIES à travers tout le programme qui vient de nous être présenté.

Merci de votre participation. Je remercie particulièrement les membres du bureau du CRIES qui ont participé à l'organisation de cette journée. Et puis rendez-vous le 21 janvier pour la prochaine journée du CRIES. Merci encore et bon week-end.

## Liste des annexes

- Annexe 1 Point de conjoncture de la région Île-de-France  
Diaporama présenté lors de l'assemblée plénière  
Point de conjoncture au 1<sup>er</sup> semestre 2014
- Annexe 2 Voies d'exploration pour une trimestrialisation du PIB de la  
région Île-de-France  
Diaporama présenté lors de l'assemblée plénière  
Rapport d'étude
- Annexe 3 L'enquête dite « sans- domicile »  
Quelques études publiées par l'Insee
- Annexe 4 Résultat de la consultation réalisée par le bureau du CRIES  
en 2014
- Annexe 5 Les travaux du Ceser : octobre 2013 - octobre 2014  
Bilan des rapports et avis rendus et des travaux initiés
- Annexe 6 Signification des sigles
- Annexe 7 Liste des participants

Retrouvez l'ensemble des travaux du CRIES  
sur le site Internet : [www.cries-idf.fr](http://www.cries-idf.fr)

## Annexe 1

### Conjoncture économique de la région Île-de-France

Point de conjoncture au 1<sup>er</sup> semestre 2014



Acrobat  
Document



Ce Point de conjoncture (version courte) a été conçu et actualisé par le service « Prospective et évaluation » de la Région Île-de-France sur la base d'informations fournies par l'Insee Île-de-France, la Direccte, Pôle emploi, la Banque de France, OSEO, les Bases BIEN et Perval des Notaires, la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat et le Crocis de la CCIP, le COE-Rexecode ainsi que de données statistiques publiques collectées sur internet.

## Annexe 2

1



### Voies d'exploration pour une trimestrialisation du PIB de la région Île-de-France

Hervé Péléraux, Observatoire Français des Conjonctures Économiques

Département Analyse et Prévision

Action financée par la Région Île-de-France

Juin 2014

## Synthèse du projet

### *Exposé des motifs*

Le partenariat entre le Conseil Régional d'Île de France (CRIDF) et l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) avait pour objet d'étudier la faisabilité d'un indicateur avancé de l'activité économique en Île-de-France dans la lignée des travaux entrepris par la Région Rhône-Alpes en 2009 (Goud & Sand-Zantman [2009, 2014]<sup>1</sup>). Avant d'envisager la question pour le cas particulier de l'Île-de-France, il convient de définir ce que l'on entend par indicateur avancé. Ce domaine particulier de la conjoncture se subdivise en deux sous-domaines, chacun ayant pour finalité de fournir une information sur la trajectoire future de l'économie.

La première approche revêt un aspect qualitatif, c'est-à-dire que l'indicateur vise à délivrer un signal sur l'évolution cyclique de l'économie dont la trajectoire aura été préalablement découpée en phases montantes et descendantes. Il s'agit d'anticiper la survenue de points de retournement du cycle, et donc des changements de phase, en mobilisant et en traitant à cette fin une information statistique dont le caractère avancé sur ce cycle, ou au minimum coïncident, aura été mis en évidence auparavant. En général, les indicateurs qualitatifs sont composites, c'est-à-dire qu'ils agrègent en une série unique plusieurs séries dont les propriétés cycliques sont avérées. C'est à cette approche que se rattachent les indicateurs développés par Industrie & Services, équipe d'études et de recherches en économie industrielle et régionale de l'IESEG<sup>2</sup>. La méthodologie est peu documentée techniquement, mais d'après les informations que j'ai pu me procurer, l'indicateur repose sur la sélection d'une trentaine de séries en utilisant les techniques de l'analyse multivariée permettant le repérage des informations les plus corrélées et les plus convergentes entre elles. La construction de l'indicateur consiste à extraire la composante cyclique de chacune des séries et de les agréger pour en tirer un indicateur unique sensé renseigner sur la situation cyclique du moment.

La seconde approche, de type quantitatif, a pour objet de prévoir le taux de croissance d'une variable d'intérêt, en général le produit intérieur brut. L'approche est économétrique et consiste à estimer les paramètres d'une équation d'étalonnage associant le taux de croissance de la série que l'on cherche à prévoir et des séries conjoncturelles à caractère avancé ou coïncident, mais publiées plus rapidement que la variable d'intérêt. En injectant dans cette équation les valeurs courantes des séries, on peut fournir une prévision du taux de croissance au-delà du dernier chiffre officiel connu.

---

<sup>1</sup> GOUX J.F. & SAND-ZANTMAN A., « Un indicateur conjoncturel avancé pour la région Rhône-Alpes », rapport au CESER Rhône-Alpes, juin 2009, et le rapport d'actualisation de février 2014.

<sup>2</sup> IESEG, School of Management, Lille. Indicateurs développés par Milléquant F. et El Asraoui H. Voir le site web : <http://www.ieseg.fr/blog/conjoncture-europeenne-et-regionale/>. Le site ne semble plus être mis à jour depuis un an (la dernière actualisation remonte au 28 mai 2013).



Il convient de remarquer que même si l'indicateur n'est pas avancé parce que les séries qui le composent ne le sont pas, il peut permettre de fournir une estimation précoce de la variable d'intérêt si ses composantes sont publiées avant cette dernière. Cette démarche présente un intérêt évident pour la région, dont les comptes régionaux sont rendus publics par l'INSEE longtemps après la période qu'ils couvrent. On pourra alors tenter de combler le vide en matière d'information, en engageant la réflexion pour produire, si possible, une estimation de la croissance annuelle du PIB francilien une fois connues les valeurs des variables retenues sur l'ensemble de l'année précédente.

Il va de soi que l'on présente ici un programme d'investigation dont l'issue n'était pas garantie au départ. Le faible nombre de séries conjoncturelles régionales disponibles, la fragilité des estimations, l'historique court de certaines séries rendaient l'exercice incertain quant à ses résultats.

Compte tenu des aléas pesant sur l'exercice, il paraissait dès le départ souhaitable de structurer la convention en deux parties, et de n'engager la seconde qu'en cas de succès de la première :

- une phase 1 d'investigation qui devait statuer sur la faisabilité d'un indicateur régional. Cette partie investigation a donné lieu à la rédaction du présent rapport.
- une phase de mise à jour trimestrielle de l'indicateur, conditionnelle à la réussite de la phase 1, et la présentation périodique des résultats au groupe de travail sur la conjoncture régionale.

La démarche s'est orientée d'emblée vers l'approche quantitative qui paraissait la mieux à même de déboucher sur un outil opérationnel de prévision d'une variable présentant un intérêt majeur et à ce titre particulièrement scrutée par les observateurs, à savoir le taux de croissance du PIB régional. Non pas que l'approche qualitative consistant à tenter d'anticiper, ou tout au moins de détecter, des points de retournement de l'économie soit dénuée de pertinence, mais elle se heurte à l'absence de données trimestrielles du PIB dont on aurait pu le cas échéant mettre en évidence une composante cyclique. Les fluctuations cycliques naissent à un échelon infra-annuel et l'annualisation des données efface justement l'évènement que l'on cherche à détecter.

La méthodologie développée par la Région Rhône-Alpes, consistant à proposer une information quantitative, contourne l'écueil précédent et apparaissait comme la plus facilement répliquable. En outre, elle ne fermait pas la possibilité d'engager une réflexion sur le cycle économique, et de développer des indicateurs cycliques, une fois que l'on serait parvenu à une décomposition trimestrielle du PIB pertinente.

Les travaux se sont déroulés dans le cadre d'un groupe de travail, réuni dans les locaux du CRIDF au fur et à mesure de l'avancement des travaux, associant des représentants du CRIDF, de l'INSEE, de la Banque de France ainsi que moi-même en tant qu'expert responsable du projet à l'OFCE. La phase d'investigation, qui fait l'objet du présent rapport, devait s'étaler sur un an et aurait dû s'achever en juillet 2013. L'impossibilité de pouvoir

disposer, dans l'intervalle imparti, des données d'enquêtes de conjoncture régionales produites par la Banque de France a retardé les travaux. La convention a donc été prolongée de un an, jusqu'à juillet 2014. Malgré l'extension du délai, les données de la Banque de France n'ont pas été mises à disposition.

### **Résumé des travaux**

On a donc été conduit à mener les investigations avec les seules données régionales disponibles, soit au total une dizaine de séries quantitatives dont la moitié ont trait au marché du travail (taux de chômage, travail intérimaire, emploi salarié, offres d'emplois). Deux séries proviennent du secteur de la construction (logements autorisés, logements commencés), deux autres sont représentatives de la démographie des entreprises (créations et défaillances d'entreprises). Enfin une série un peu annexe comptabilise le trafic passager Aéroports de Paris. Ces séries sont peu nombreuses et, pour certaines d'entre elles, ont un historique court qui se prête mal à la mise en évidence de relations solides avec le PIB.

On dispose aussi de données nationales, au premier rang desquelles le PIB France entière dont la décomposition trimestrielle est éprouvée et qui est un indicateur central pour l'analyse conjoncturelle. Les liens entre le PIB régional et le PIB national ont été étudiés, avec l'idée que le PIB national trimestriel aurait pu appuyer une trimestrialisation du PIB régional. D'abord parce que le PIB régional entre à hauteur de 30 % dans la formation du PIB national ; les fluctuations trimestrielles du PIB national devraient ainsi être représentatives pour partie de celles, inconnues, du PIB régional. Ensuite, un effet d'entraînement de l'économie nationale hors-région (la province) sur l'activité de l'IDF pourrait aussi créer une relation de dépendance du PIB régional vis-à-vis du PIB national.

En face de ces données conjoncturelles infra-annuelle, on dispose du PIB régional annuel en volume et des valeurs ajoutées régionales annuelles en valeur depuis 1990. Une rapide incursion du côté de la structure par branche montre sans surprise que les activités tertiaires sont prédominantes (près de 90 % de la valeur ajoutée en IDF). Travailler sur le PIB directement ou sur la valeur ajoutée tertiaire est donc équivalent.

L'examen de la formation du PIB régional par branche a permis de repérer une anomalie statistique pour l'année 2008. On est resté longtemps étonné du taux de croissance élevé du PIB régional en 2008, 4,4 %, quand sous l'effet de l'entrée en récession de l'économie française le PIB national avait déjà reculé de 0,1 %. Certaines branches des activités de services en IDF affichent des taux de croissance extravagants en 2008 (Commerces & Réparation automobile 23 % et Information et Communication 31 %) qui, selon l'INSEE, sont dus à des changements méthodologiques majeurs avec la modification des nomenclatures ainsi que la mise en place d'un nouveau dispositif d'élaboration de la statistique d'entreprises. La rupture de série qui en résulte perturbe la mesure des évolutions et, au-delà de l'anomalie ponctuelle identifiable en 2008, amène à s'interroger sur l'homogénéité des taux de croissance du PIB entre 1991 et 2007 d'un côté et 2009 et 2012 de l'autre dans



la mesure où la rétopolation des données anciennes n'a semble-t-il pas été conduite par l'INSEE.

La méthodologie d'ensemble s'inspire de celle mise en œuvre à l'occasion de la construction de l'indicateur pour la région Rhône-Alpes. Il s'agit dans un premier temps de trimestrialiser le PIB régional, c'est-à-dire de lui donner un profil trimestriel en mobilisant l'information contenue dans les données conjoncturelles sous contrainte de respecter sa valeur annuelle. La démarche consiste à essayer de repérer les séries conjoncturelles – annualisées – présentant une bonne corrélation avec le taux de croissance annuel du PIB, de les résumer éventuellement, au moyen d'une méthode de réduction de données, et enfin de déduire du profil trimestriel de cette série résultante des valeurs trimestrielles du PIB avec pour contrainte la préservation de sa valeur annuelle. Par construction, l'exercice est ici contraint par la disponibilité des comptes régionaux annuels, dès lors que la trimestrialisation est raccrochée au niveau annuel du PIB. L'exercice s'arrête donc avec la dernière valeur annuelle connue du PIB (2012 depuis le 7 février 2013).

Pour combler ce vide, et sachant que les informations conjoncturelles mobilisées dans l'exercice de trimestrialisation vont au-delà des dernières données de comptabilité nationale connues, on peut être tenté d'engager une démarche type « indicateur avancé ». Il s'agit ici de trouver une clé de passage entre ces informations conjoncturelles, qui ne sont pas dimensionnées comme un taux de croissance du PIB, et le taux de croissance du PIB précisément. Muni de cette clé de passage (une relation économétrique), on peut ensuite convertir l'information conjoncturelle en un taux de croissance du PIB et ainsi estimer la croissance au-delà des derniers comptes publiés par l'INSEE.

La condition *sine qua non* pour trimestrialiser le PIB en mobilisant une information conjoncturelle est que cette information présente une corrélation satisfaisante avec le PIB. Sinon, cette information ne serait pas, ou mal, représentative de l'activité et conduirait à des estimations ayant peu de rapport avec la réalité, même si techniquement le calcul est toujours possible. La seule base de comparaison entre l'activité et les indicateurs est annuelle. On a donc mené une étude de corrélation entre les données quantitatives annualisée, hors enquêtes de conjoncture dans un premier temps, et le taux de croissance annuel du PIB régional, tout en appliquant la même démarche à l'échelon national pour juger alternativement de la pertinence des indicateurs testés. L'exercice s'est avéré décevant. Quelques remarques de synthèse :

1. Hormis le taux de chômage au sens du BIT, la période d'observation des séries spécifiquement régionales est trop courte pour établir des corrélations fiables entre ces indicateurs et l'activité régionale.
2. De ce fait, la récession de 2009, de par son amplitude exceptionnelle, crée beaucoup d'instabilité dans la mise en évidence de relations entre l'activité régionale et chacun des indicateurs.
3. Etant donné cette fragilité, il paraît dangereux de les utiliser pour donner un profil trimestriel au PIB régional.

4. Les seules séries qui permettent d'établir des corrélations sur un échantillon moins fragile sont le PIB national (22 points annuels), le taux de chômage (22 points) et la série d'emploi ACOSS (15 points).
5. Le problème spécifique de comptabilité nationale pour l'année 2008, patent quand on recoupe le comportement de certains indicateurs et le taux de croissance du PIB régional, ajoute à l'effet « récession » pour ôter à l'exercice une grande part de sa significativité sur des séries assez courtes.
6. Sur le champ national, quelques corrélations se sont avérées meilleures que sur le champ régional, ce qui amène encore une fois à s'interroger sur les évaluations de PIB faites par la comptabilité régionale puisque la nature des indicateurs ne serait pas *a priori* en cause.

Au vu de l'échantillon un peu plus fourni concernant l'emploi salarié, on s'est interrogé sur la possibilité d'exploiter le lien structurel entre l'activité et l'emploi par le biais d'une fonction de production, qui « inversée » aurait permis de déduire la croissance du PIB de la connaissance de l'emploi. Ceci étant, il faut signaler que l'emploi réagit à l'activité, mais est aussi déterminé par le comportement de productivité à court terme des entreprises. On peut toujours estimer une relation de long terme entre l'emploi et l'activité, mais transposer cette relation à l'échelon trimestriel ne va pas de soi dans la mesure où les comportements de productivité des entreprises sont mus par des objectifs infra-annuels. En outre, déduire de la variation du taux de chômage, même si la corrélation avec le PIB est acceptable, un profil trimestriel du PIB est tout aussi délicat dans la mesure où entre l'activité et le chômage viennent s'interposer les variations de l'emploi (avec le problème évoqué juste au-dessus), les mouvements de population active ainsi que l'impact des politiques publiques d'emploi sur le marché du travail (emplois aidés).

On a ensuite tenté une trimestrialisation du PIB régional en utilisant comme « guide » le PIB national, avec des résultats peu satisfaisants, de fortes distorsions des profils trimestriels du PIB régional étant générées par les écarts de croissance annuelle entre les deux grandeurs. Dans la mesure où l'on n'a pas la capacité de juger de la pertinence de cette trimestrialisation, ses résultats doivent être considérés avec précaution.

On s'est finalement interrogé sur la possibilité de trimestrialiser le PIB au moyen des seules enquêtes de conjoncture, comme Rhône-Alpes l'a fait. On est parti des enquêtes de conjoncture nationales puisque nous n'avons pas eu accès aux enquêtes régionales produites par la Banque de France. Des demandes ont été faites par le CRIDF afin de disposer de ces séries, mais à ce jour, les données n'ont pas été fournies par l'institution. A défaut, on a mobilisé les données d'enquêtes nationales établies sur un champ géographique différent de celui de l'IDF ce qui, incidemment, ajoute à l'hétérogénéité dans la conduite des estimations. Les corrélations entre les séries d'enquêtes annualisées et le taux de croissance annuel du PIB sont à peine acceptables sur le champ régional, excellente sur le plan national. Au plan régional, les champs géographiques différents expliquent certainement ces résultats mitigés. Peut-être aussi la série de PIB régional est-elle en jeu.

En partant de ces enquêtes, on s'est proposé de trimestrialiser le PIB. L'exercice a été mené conjointement pour le PIB national et pour le PIB régional. Au plan national, les résultats sont pertinents, ce que laissait supposer la bonne corrélation de départ entre le PIB et les enquêtes. Cette pertinence est avérée puisque l'on dispose, comme base de comparaison, des comptes trimestriels, élaborés de manière tout à fait indépendante de la démarche entreprise ici. Au plan régional, les résultats de la trimestrialisation au moyen des enquêtes sont similaires à ceux obtenus au moyen du PIB national. Et on ne dispose pas d'un étalon qui permette d'en juger la validité.

Pour aller jusqu'au bout de la démarche, on a tenté de construire un indicateur avancé visant à prévoir, au-delà des derniers comptes nationaux connus, le taux de croissance du PIB trimestrialisé, en menant un exercice de simulation rétrospective pour les années 2010, 2011 et 2012. Les résultats sont satisfaisants pour le PIB national, nettement plus douteux pour le PIB régional au vu de la performance du modèle dans la prévision du taux de croissance annuel, seule base de comparaison pour juger de la validité des estimations.

### ***Bilan et conclusions***

Ces travaux exploratoires n'ont pas débouché sur un outil opérationnel dont la fiabilité aurait permis de produire des résultats incontestables et à ce titre diffusés officiellement pour alimenter les débats sur la situation conjoncturelle de la région IDF. Les zones d'ombre statistiques sont trop nombreuses, tant pour les séries de comptes régionaux produites par l'INSEE que pour l'hétérogénéité des champs géographiques quand les séries spécifiquement régionales ne sont pas disponibles. Ceci étant, il n'est pas inutile de garder à l'esprit ces préoccupations et de poursuivre la réflexion engagée ici à l'occasion de l'enrichissement de l'information statistique au fil du temps. Au moins pourra-t-elle nourrir les débats internes sur la situation conjoncturelle de la région.

[Voies d'exploration pour une trimestrialisation du PIB de la région Île-de-France](#) : document complet



Adobe Acrobat  
Document

## Annexe 3

### L'enquête « sans-domicile » Quelques études publiées par l'Insee

	<p><b>« Les sans-domicile de l'agglomération parisienne se perçoivent en bonne santé »</b>  <i>Insee Île-de-France à la page, n° 426, juin 2014 :</i>                      Emmanuelle Pierre-Marie et Sandra Roger, Apur</p>
	<p><b>« Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur trois a un emploi »</b>  <i>Insee Île-de-France à la page n° 425, juin 2014 :</i>                      Marie-Lorraine Chausse et Jessica Labrador, Insee Île-de-France</p>
	<p><b>« Dans l'agglomération parisienne, un sans-domicile sur deux n'a jamais eu de logement personnel »</b>  <i>Insee Île de France à la page n° 424, juin 2014 :</i>                      Jessica Labrador, Insee Île de France</p>
	<p><b>« Les sans-domicile dans l'agglomération parisienne : une population en très forte croissance »</b>  <i>Insee Île-de-France à la page, n° 423, juin 2014 :</i>                      Emmanuelle Pierre-Marie et Sandra Roger, Apur                      Marie-Lorraine Chausse et Jessica Labrador, Insee Île-de-France</p>
	<p><b>« Les sans-domicile et l'emploi Des emplois aussi fragiles que leurs conditions de vie »</b>  <i>Insee Première, n° 1494, avril 2014 :</i>                      Françoise Yaouancq et Michel Duée, Insee</p>
	<p><b>« L'hébergement des sans-domicile en 2012 Des modes d'hébergement différents selon les situations familiales »</b>  <i>Insee Première, n° 1455, juillet 2013 :</i>                      Françoise Yaouancq, Alexandre Lebrère, Maryse Marpsat et Virginie Régner, Insee                      Stéphane Legleye et Martine Quaglia, Ined</p>



## Annexe 4

Résultat de la consultation  
réalisée par le bureau du CRIES en 2014

Organismes	Retour d'expérience du RP	Les jeunes en Île-de-France	Rôle de la statistique publique	Autres suggestions
CCI Paris IDF	X			
CESER (5 réponses)		X ; X ; X ; X		X
Conseil général Essonne		X		
Conseil général Seine-et-Marne	2	1		
Conseil général Val-de-Marne				X
Conseil général Val-d'Oise			X	X
Conseil général Yvelines	X	X		
Conseil régional		X		
DIRECCTE IDF	2	2	1	
DRAC		X		X
DRDFE	X	X	X	
DRIAAF	X	X	X	
DRJSCS (2 réponses)	2 ; 2	1 ; 1		
DRIEA				X
FAGE		X		
INSEE/SED			X	
Pôle Emploi	X			
Rectorat de Paris		X		
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>5</b>

## Annexe 5



### **LES TRAVAUX DU CESER Octobre 2013 - octobre 2014**

#### **Bilan des rapports et avis rendus et des travaux initiés**

*Le CESER Île-de-France est une assemblée consultative auprès du Conseil régional. Il rédige des rapports et émet des avis sur des thèmes relatifs aux compétences de la Région.*

*Le CESER peut aussi, de sa propre initiative, émettre des avis sur des sujets ne relevant pas forcément de la stricte compétence régionale, mais dont la pertinence l'amène à réfléchir.*

*Le préfet de région sollicite également de façon régulière le CESER (projets de l'État en région).*

#### **AVIS ET RAPPORTS RENDUS**

- Avis n°2014-01 du 30 janvier 2014 relatif à la stratégie de développement de la méthanisation en Île-de-France  
(commission de l'Agriculture, de l'environnement et de la ruralité – Rapporteur Bernard BRETON)
- Avis n°2014-05 du 12 juin 2014 sur saisine du président du conseil régional, relatif au projet de plan régional d'élimination des déchets de chantiers d'Île-de-France (PREDEC)  
(commission de l'Agriculture, de l'environnement et de la ruralité – Rapporteur Dominique DUVAL)

#### **AVIS ET RAPPORTS EN COURS**

- Projet de rapport sur la mise en œuvre des fonds européens FEDER-FSE-FEADER par le conseil régional  
(commission de l'action européenne et internationale)
- Projet de rapport sur « comment dynamiser la filière bois »  
(commission de l'Agriculture, de l'environnement et de la ruralité – Rapporteur Thierry KLINGER)
- Projet de rapport sur la stratégie régionale en matière agricole intégrant un plan de développement de l'agriculture biologique

*(commission de l'Agriculture, de l'environnement et de la ruralité)*

- **Projet de rapport sur la réforme territoriale**  
*(commission de l'Aménagement du territoire – Rapporteur Daniel HANNOTIAUX)*
  
- **Projet de rapport sur l'Île-de-France et les coopérations interrégionales au sein du Bassin parisien**  
*(commission de l'Aménagement du territoire – Rapporteur Sylviane DELMAS)*
  
- **Projet de rapport « Favoriser l'accès des Francilien(ne)s à l'ensemble de l'offre culturelle »**  
*(commission de la Culture et de la communication – Rapporteur Jean-Paul RUEFF)*
  
- **Projet de rapport sur l'exposition universelle France 2025**  
*(commission de la Culture et de la communication – Rapporteur Corinne DOS-SANTOS)*
  
- **Projet de rapport sur « Quelle politique régionale en matière d'enseignement supérieur et de recherche pour renforcer les coopérations entre le monde de la recherche et de l'innovation et celui des PME/TPE franciliennes ? »**  
*(commission de l'Education, de la formation, de l'enseignement supérieur et de la recherche – Rapporteur Jean-Luc TUFFIER)*
  
- **Projet de rapport sur « Les réseaux très haut débit, instruments de développement économique, d'emploi et d'attractivité pour l'Île-de-France »**  
*(commission de l'Emploi et du développement économique – Rapporteur Serge MAS)*
  
- **Projet de rapport sur « L'opportunité de la candidature Paris/Île-de-France à l'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024) »**  
*(commission du Tourisme, du sport et des loisirs – Rapporteur Jean-Jacques DRET)*
  
- **Projet de rapport sur « Les activités de transports de fret et de logistique en Île-de-France, un atout pour l'attractivité de la région »**  
*(commission des Transports – Rapporteur Jean-Michel RICHARD)*
  
- **Projet de rapport sur « La métropole du Grand Paris et l'articulation des politiques de l'habitat avec la Région Île-de-France »**  
*(commission de la Ville, de l'habitat et du cadre de vie – Rapporteur Michel MITTENAERE)*



## Annexe 6

### Signification des sigles

Acoss	Agence centrale des organismes de sécurité sociale
AME	Aide médicale de l'État
AP	Assemblée plénière
APR	Acteurs publics en région
APUR	Atelier Parisien d'Urbanisme
CADA	Centre d'accueil de demandeurs d'asile
CAF	Caisse d'allocations familiales
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CDI	Contrat à durée indéterminée
CESER	Conseil économique, social et environnemental régional
Coe-Rexcode	Centre d'observation économique et de Recherche pour l'Expansion de l'économie et le Développement des Entreprises
CRIES	Comité régional pour l'information économique et sociale
CSP+	Catégories socioprofessionnelles supérieures
CVS (données)	Données corrigées des variations saisonnières
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DR	Direction régionale
DRFIP	Direction Régionale des Finances publiques
DRIHL	Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement
ENFAMS	Enquête Enfants et familles sans logement
ETI	Entreprises de taille intermédiaire
Filosofi	Fichier localisé social et fiscal
FMI	Fonds Monétaire International
FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale
hors UE	hors Union Européenne

HUDA	Hébergement d'urgence des demandeurs d'asile
IAU	Institut d'aménagement et d'urbanisme
IDH	Indice de développement humain
INED	Institut national d'études démographiques
Insee	Institut national de la statistique et des études économiques
INVS	Institut de veille sanitaire
ISS	Indice de santé sociale (parisien)
ISSR	Indice de santé sociale régional
Mipex	Mission d'information sur la pauvreté et l'exclusion sociale
OFCE	Observatoire français des conjonctures économiques
ORS	Observatoire régional de santé
PIB	Produit intérieur brut
PMI (indice)	Purchasing Managers Index
RP	Recensement de la population
RSA	Revenu de solidarité active
SAMU	Service d'aide médicale urgente
SED	Service des études et de la diffusion
SGAR	Secrétariat Général pour les Affaires Régionales
SINE	Système d'information sur les Nouvelles entreprises
SRDEI	Stratégie régionale de développement économique et d'innovation
URSSAF	Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales

## Annexe 7

### Liste des participants à l'assemblée plénière du CRIES du 10 octobre 2014

ADJAHY Virgile	Conseil général de Seine-Saint-Denis
BAOUR Olivier	Préfecture - SGAR
BAUDRAND Vincent	DRIEA Île-de-France
BEAUFILS Françoise	Insee - Direction générale
BEN MEZIAN Morad	Carif-Oref francilien
BERNARD Christophe	DRJSCS d'Île-de-France
BOULANGER-REJNEN Claude	CESER Île-de-France
CALVIER Céline	Insee Île-de-France
CAVAUD Denis	Insee Île-de-France
CAZENAVE Aurélie	DRIHL
CHOBERT Anne	Conseil général de l'Essonne
DE OLIVEIRA Dalila	Insee Île-de-France
DUCOMBS Laury	URSSAF Île-de-France
ELOMRI Sofia	Pôle Emploi Île-de-France
FERRE Thérèse	Insee Île-de-France
FORTI Eric	CRIES - Président
GALICIER Richard	ATD QUART MONDE
GALOIS Géraldine	DRIHL
GARBAA Samy	Pôle Emploi Île-de-France
GILLET Éric	CESER Île-de-France - CRIES
HEIT Françoise	Rectorat de Versailles
HENNEBICK Séverine	Rectorat de Versailles
HERNANDEZ Patrick	Insee Île-de-France
JEANMOUGIN Gilles	L'Atelier
KIRTHICHANDRA Annie	DRIAAF Île-de-France
LABRADOR Jessica	Insee Île-de-France
LAGARDE Sylvie	Insee - Directrice régionale
LAMBERT Adrien	Conseil général des Yvelines
LEBRIS Catherine	DRIHL

LEGRAND Nicolas	CEEVO
LEHMAN Raymond	Conseil général de Seine-Saint-Denis
LEMAIRE Christophe	DRAC Île-de-France
LEPRÊTRE Marie	CESER
LE PRIOL Mickael	CCI Paris Île-de-France
LESECQ Guillaume	DRIEA Île-de-France
LIENHARDT Jean	Insee Île-de-France - CRIES
LOMBARD Fabienne	DRIAAF Île-de-France
LUCCIONI Danièle	CESER Île-de-France
MAGALHAES Denisio	DRJSCS d'Île-de-France
MARIA Michel	DRIEA Île-de-France
MARTINEZ Corinne	Insee Île-de-France
MASSELIER Kloé	Banque de France
MONIER Philippe	DRIEA Île-de-France
MULOT Éric	Conseil régional Île-de-France
PELERAUX Hervé	OFCE
PIERRE-MARIE Emmanuelle	Apur
PREVOT Marie	Conseil régional Île-de-France
RABADEUX Denis	Insee Île-de-France
RAFFIN Valérie	Rectorat Paris
RENARD Philippe	URSSAF Île-de-France
REY Florence	Conseil régional Île-de-France
ROHAUT Pascale	DRIEA Île-de-France
SASSO DI LULLO Véronique	Préfecture - SGAR
SAUL Monique	Insee Île-de-France CRIES
SAUVAGEOT Nicolas	Conseil régional Île-de-France
SAVELLI Isabelle	CCI Paris Île-de-France
SENECAL Nathalie	Observatoire régional de la santé
SENS Alexandrine	DRIHL
TACHE Aurélien	Conseil régional Île-de-France
VOLPE Véronique	Conseil régional Île-de-France
WINTGENS Catherine	DRIHL